

UNIVERSITÉ DE GENÈVE
SCHOLA GENEVENSIS MDLIX



PROGRAMME DES COURS
DU
SEMESTRE D'ÉTÉ 1937

Ouverture : 8 avril 1937 — Clôture : 15 juillet 1937

Les cours commencent le Jeudi 8 Avril 1937



GENÈVE

IMPRIMERIE HENRI STUDER, RUE DE LA COULOUVRENIÈRE, 24

1937

PRIX : 1 FRANC.

TABLE DES MATIÈRES

	Pages
Faculté des Sciences	3
Faculté des Lettres.	18
Faculté des Sciences Economiques et Sociales.	35
Institut des Hautes Etudes Commerciales	42
Faculté de Droit.	44
Faculté de Médecine	51
Institut Dentaire	63
Faculté de Théologie	67
Institut universitaire de hautes études internationales	72
—	
Prix universitaires	73
Fonds universitaires	87
Renseignements généraux	89
Caisse d'assurance.	92
Adresses de MM. les Professeurs et Privat- Docents	95

Les Bureaux du Secrétaire et du Caissier-Comptable se trouvent dans le bâtiment de l'Université, aux Bastions.

Le Secrétariat (Salle n° 33) est ouvert tous les jours — sauf le jeudi — de 9 à 11 heures du matin.

Le Bureau du Caissier-Comptable (Salle n° 23) est ouvert de 9 à 11 heures et de 2 à 4 heures; le samedi, de 9 à 11 heures seulement.

N.-B. — Les demandes d'immatriculation sont reçues tous les matins, sauf le jeudi, de 9 à 11 heures, au Secrétariat (Salle n° 33). Les finances d'immatriculation et d'inscription aux cours seront perçues séparément pour chaque Faculté, aux jours et heures indiqués dans les avis affichés à l'Université.

Pour tout ce qui concerne les examens fédéraux de médecine (médecins, dentistes et pharmaciens), s'adresser au D^r E. Thomas (Florissant, 4, lundi, mercredi et vendredi, de 14 à 15 h.), président du siège d'examen de Genève.

UNIVERSITÉ DE GENÈVE

SCHOLA GENEVENSIS MDLIX



PROGRAMME DES COURS

DU

SEMESTRE D'ÉTÉ 1937

Ouverture : 8 avril 1937 — Clôture : 15 juillet 1937

Les cours commencent le Jeudi 8 Avril 1937

GENÈVE

IMPRIMERIE HENRI STUDER, RUE DE LA COULOUVRENIÈRE, 21

1937

Tous les cours commencent le jeudi 8 avril et la clôture du semestre aura lieu le 15 juillet.

Les cours sont suspendus le jeudi 6 mai (jour de l'Ascension), le lundi 17 mai (lundi de Pentecôte), ainsi qu'à l'occasion du Dies Academicus (5 juin).

Les dix derniers jours du semestre sont consacrés aux examens de fin d'année.

Le Bureau du Sénat est composé, pour la période prenant fin le 15 juillet 1938, de :

MM. William-E. RAPPARD, Recteur ;

Victor MARTIN, Vice-Recteur ;

Georges SAUSER-HALL, Secrétaire du Sénat ;

et de

MM. Georges TIERCY, Doyen de la Faculté des Sciences ;

André OLTRAMARE, Doyen de la Faculté des Lettres ;

Antony BABEL, Doyen de la Faculté des Sciences économiques et sociales ;

Paul CARRY, Doyen de la Faculté de Droit ;

Eugène BUJARD, Doyen de la Faculté de Médecine ;

Auguste LEMAITRE, Doyen de la Faculté de Théologie.

UNIVERSITÉ DE GENÈVE

SEMESTRE D'ÉTÉ 1937

FACULTÉ DES SCIENCES

M. le professeur Georges TIERCY, Doyen.

	Salle
M. Henri Fehr, prof. ord.	
<i>Eléments de mathématiques supérieures.</i>	3 h.
Lundi, de 9 à 11 heures ; mercredi, à 10 heures.	20.
<i>Conférences de géométrie analytique (complément du cours ci-dessus).</i>	2 h.
Lundi, à 8 heures, et mercredi, à 16 heures.	20.
<i>Exercices pratiques sur les éléments de mathématiques supérieures.</i>	2 h.
Mercredi, de 17 à 19 heures.	20.
<i>Géométrie descriptive.</i>	2 h.
Jeudi, de 10 heures à midi.	20.
<i>Géométrie supérieure. Géométrie réglée.</i>	1 h.
Mardi, à 17 heures.	20.
M. Rolin Wavre, prof. ord.	
<i>Calcul différentiel et intégral.</i>	3 h.
Jeudi, à 9 h. ; vendredi et samedi, à 8 heures.	20.
<i>Exercices de calcul différentiel et intégral.</i>	2 h.
Vendredi, à 14 h. et à 15 heures.	20.
<i>Cours de mécanique rationnelle.</i>	3 h.
Jeudi, à 8 h. ; vendredi et samedi, à 9 heures.	20.
<i>Exercices de mécanique rationnelle.</i>	2 h.
Jeudi, à 17 h. et à 18 heures.	20.
<i>Quelques idées fondamentales dans les mathématiques contemporaines.</i>	1 h.
Jeudi, à 15 heures.	20.
M. Georges de Rham, prof. extr.	
<i>Analyse supérieure. Théorie des nombres algébriques.</i>	2 h.
Mardi, à 10 et à 11 heures.	20.
<i>Calcul des probabilités.</i>	1 h.
Mardi, à 16 heures.	20.

	Salle
M. Georges Tiercy, prof. ord.	
<i>Astronomie générale.</i>	1 h.
Lundi, à 18 heures.	20.
<i>Astronomie physique.</i>	1 h.
Mardi, à 8 heures.	20.
<i>Astronomie théorique.</i>	1 h.
Mercredi, à 8 heures.	20.
<i>Météorologie dynamique.</i>	1 h.
Lundi, à 17 heures.	20.
<i>Mécanique céleste (pour étudiants avancés).</i>	1 h.
Mercredi, à 9 heures.	20.
M. Jean Weigle, prof. ord.	
<i>Physique expérimentale.</i>	4 h.
Vendredi et samedi, à 9 et à 10 heures.	44.
<i>Exercices pratiques (complément du cours).</i>	3 h.
Une après-midi par semaine, jeudi ou vendredi, de 14 à 17 heures.	Lab. sous-sol.
<i>Problèmes numériques de physique (avec la collaboration du chef de travaux).</i>	1 h.
[Jour et heure à fixer.]	
<i>Laboratoire intermédiaire.</i> — Une journée.	
<i>Laboratoire intermédiaire.</i> — Cinq demi-journées.	
<i>Laboratoire de recherches.</i> — Tous les jours.	
[S'adresser au professeur.]	
<i>Conférence d'électricité appliquée.</i>	
La conférence sera donnée par M. Paul Rossier , privat-docent, au semestre d'hiver prochain.	1 h.
<i>Laboratoire d'électricité appliquée.</i>	
Les exercices auront lieu également au semestre d'hiver prochain, dans le laboratoire de l'E. A. M. ¹ , sous la direction de M. Paul Rossier , privat-docent, et sous le contrôle du doyen de la section d'électro-technique.	
(Une demi-journée).	
M. Ernest-C.-G. Stueckelberg, prof. extr.	
<i>Optique et théorie de la relativité restreinte.</i>	2 h.
Vendredi et samedi, à 10 heures.	20.

¹ Ecole des Arts et Métiers.

	Salle
<i>Théorie atomique de l'électricité.</i>	2 h.
Vendredi et samedi, à 11 heures.	20.
<i>Conférence de physique théorique.</i>	2 h.
Jeudi, de 9 à 11 heures.	44.
<i>Colloque de physique (avec M. le professeur Weigle et le chef de travaux de physique expérimentale).</i>	1 h.
Vendredi, de 17 à 19 heures (tous les quinze jours).	44.
M. Kurt-H. Meyer, prof. ord.	
<i>Chimie organique.</i>	5 h.
Lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi, à 11 h.	
Ecole de Chimie, Grand Amphithéâtre.	
<i>Travaux dans le Laboratoire de chimie inorganique, organique, pharmaceutique et analytique.</i>	
Directeur, M. le prof. Kurt-H. MEYER, avec M. P. WENGER, prof. ord., directeur-adjoint pour la section de chimie analytique, et M. E. CHERBULIEZ, prof. extr.	
a) <i>Grand Laboratoire</i> : Préparations, analyses, recherches. — Tous les jours.	Ec. de Chimie.
b) <i>Laboratoire intermédiaire</i> pour étudiants en médecine. Deux demi-journées.	Ec. de Chimie.
c) <i>Laboratoire intermédiaire</i> pour chimistes, pharmaciens et étudiants en sciences.	
Quatre demi-journées.	Ec. de Chimie.
[S'adr. au professeur].	
M. Paul Wenger, prof. ord.	
1. <i>Chimie analytique</i> : Gravimétrie des cations (suite du cours d'hiver).	1 h.
Mercredi, à 17 heures.	Ec. de Chimie, A. C. S. ¹
2. <i>Analyse technique</i> : Combustibles et produits métallurgiques.	1 h.
Jeudi, à 8 heures.	Ec. de Chimie, A. C. S.
<i>Travaux de recherches en chimie analytique.</i>	
Tous les jours.	
[S'adresser au professeur].	

¹ Amphithéâtre de Chimie spéciale.

M. Emile Cherbuliez, prof. extr.
Chimie pharmaceutique et toxicologique. 3 h.
 Mercredi, de 8 à 10 h., vendredi, à 9 h. Ec. de Chimie. A.C.S.
Compléments de chimie organique : série hétéro-
cyclique. 1 h.
 Mardi, à 17 heures. Ec. de Chimie. A.C.S.
 Matières protéiques. 1 h.
 Vendredi, à 18 heures. Ec. de Chimie. A.C.S.

M. Emile Briner, prof. ord.
Chimie théorique (Chimie physique). 2 h.
 Vendredi et samedi, à 11 heures. Ec. de Chimie. A.C.S.
Electrochimie théorique. 1 h.
 Lundi, à 18 heures. Ec. de Chimie. A.C.S.
Conférences d'électrochimie appliquée. 1 h.
 Mardi, à 18 heures. Ec. de Chimie, salle de conférences.
Chimie technique. Technologie chimique générale : les
eaux, les combustibles, la documentation en
chimie technique, etc. 1 h.
 Mercredi, à 18 heures. Ec. de Chimie. A.C.S.

Excursions techniques avec conférences introductives.
 (Seront annoncées au cours du semestre).

Laboratoire de chimie technique et d'électrochimie.

I. Préparations de chimie inorganique et orga-
 nique techniques et d'électrochimie.

II. Travaux de recherches.

Tous les jours [s'adresser au professeur]. Ecole de Chimie.
 Lab. chim. techn. théor. et d'électrochimie.

Laboratoire de chimie théorique (chimie physique).

I. Exercices pratiques de chimie physique.
 (Une demi-journée par semaine).

II. Laboratoire intermédiaire de chimie physique.
 (4 à 5 demi-journées).

III. Travaux de recherches.

Tous les jours. (S'adr. au professeur). Ec. de Chimie.
 Lab. chim théor. techn. et d'électrochimie.

M. Léon-W. Collet, prof. ord.
Histoire de la terre. 2 h.
 Mardi, de 17 à 19 heures. A.I.H.¹
Géologie des Alpes. (Les Préalpes). 2 h.
 Mercredi, de 17 à 19 heures. A.I.H.
Géographie physique. — Les volcans. 1 h.
 Lundi, à 18 heures. A.I.H.
Exercices pratiques de paléontologie. 3 h.
 (Une demi-journée par semaine). Lab. de Géol.
Exercices pratiques de géologie. 6 h.
 (Programme des nouvelles licences).
 Lundi et mardi, de 14 à 17 heures. Lab. de Géol.
Exercices de levés de cartes géologiques. 3 h.
 Jeudi, de 14 à 17 heures. Sur le terrain.
Laboratoire partiel.
 Cinq demi-journées Lab. de Géol.
Travaux de recherches.
 Tous les jours, sauf le samedi.
 [S'adresser au professeur]. Lab. de Géol.
Excursions géologiques.
 (Seront annoncées au cours du semestre).

M. Marcel Gysin, prof. ord.
Minéralogie. Minéralogie chimique et descriptive. 3 h.
 Lundi, mardi et mercredi, à 11 heures. A.I.H.
Gîtes métallifères I. 1 h.
 Lundi, à 17 heures. A.I.H.
Gîtes métallifères III. 1 h.
 Jeudi, à 8 heures. A.I.H.
Pétrographie II (schistes cristallins). 1 h.
 Mercredi, à 17 heures. A.I.H.
Exercices pratiques de minéralogie (compléments du
cours). 3 h.
 Jeudi, à 9 heures. Lab. Min.²
Laboratoire intermédiaire (deux demi-journées et
cinq demi-journées) et laboratoire de recherches.
Excursions de minéralogie, pétrographie et de prospection.
 (Seront annoncées au cours du semestre).

¹ Amphithéâtre de l'Institut d'Hygiène, quai de l'Ecole-de-Médecine.
 Laboratoire de minéralogie, quai de l'Ecole-de-Médecine.

	Salle
M. Emile Guyénot, prof. ord.	
<i>Anatomie comparée des vertébrés.</i>	5 h.
Lundi, à 10 h. ; mardi et mercredi, à 9 et à 10 h.	30.
<i>Biologie générale.</i>	1 h.
Mercredi, à 17 heures.	Amph. de phys. 44.

INSTITUT DE ZOOLOGIE ET D'ANATOMIE COMPARÉE
(Rue de Candolle, Université)

<i>Exercices pratiques</i> (complément du cours).	3 h.
Mercredi ou samedi, à 14 heures.	10.
<i>Exercices pratiques de licence.</i>	6 h.
Mercredi ou samedi, à 14 h., et vendredi, à 14 h.	7.
<i>Laboratoire d'anatomie comparée.</i>	
Tous les jours, sauf le jeudi.	7.

STATION DE ZOOLOGIE EXPÉRIMENTALE
(Route de Malagnou, 154)

<i>Exercices pratiques de biologie expérimentale.</i>	3 h.
Mardi ou jeudi, à 14 heures.	
<i>Exercices de technique biologique expérimentale pour chimistes.</i>	
Jours et heures à fixer.	
<i>Laboratoire de recherches.</i>	
Tous les jours.	

M. Emile André, prof. hon.	
<i>Zoologie lacustre</i> (avec exercices pratiques sur le lac).	4 h.
Mardi, à 17 heures.	17.
<i>Travaux pratiques</i> [s'adresser au professeur].	Lab. de Zool. lacustre. ¹

M. Fernand Chodat, prof. ord.	
<i>Genétique végétale et reproduction des Archidiophytes.</i>	3 h.
Lundi, mardi, mercredi, à 8 heures.	Aula.
<i>Exercices pratiques</i> (complément du cours).	3 h.
Lundi ou samedi, de 14 à 17 h.	Inst. de Botanique générale.

¹ Rue de l'École-de-Médecine (Institut de Médecine légale).

<i>Grand laboratoire de botanique et de microscopie.</i>	
Tous les jours, sauf le jeudi.	Inst. de Botanique générale.
<i>Grand laboratoire de microbiologie et de fermentations.</i>	
Tous les jours, sauf le jeudi.	Inst. de Botanique générale.
<i>Excursions botaniques.</i>	
Le jeudi.	
<i>Travaux de recherches.</i>	
[S'adresser au professeur.]	

M. B. P. Georges Hochreutiner, prof. extr.	
<i>Botanique systématique.</i>	3 h.
Mercredi, à 16 et 17 h., et vendredi, à 8 h.	58.
<i>Enseignement restreint de la botanique systématique.</i>	4 h.
(Destiné aux candidats à la licence ès sciences naturelles).	
Vendredi, à 18 heures.	58.
[N. B. — Ce cours commencera à 18 h. précises pour prendre fin à 19 h. 15].	
<i>Exercices pratiques de botanique systématique.</i>	3 h.
Vendredi, de 15 à 18 heures.	Inst. de Botanique systématique. Herbier Boissier ¹ .
<i>Grand laboratoire de botanique systématique.</i>	
Tous les jours, sauf le samedi après-midi.	
[S'adresser au professeur].	

M. Alfred Lendner, prof. ord.	
<i>Pharmacognosie et pharmacie.</i>	4 h.
Lundi, à 8 heures ; mardi, à 8 heures ; mercredi, de 16 à 18 heures.	Lab. de Pharmacogn. ²
<i>Botanique pharmaceutique.</i>	2 h.
Mardi, de 14 à 16 heures.	Lab. de Pharmacogn.
<i>Travaux pratiques de pharmacognosie et de microscopie des drogues.</i>	3 h.
Lundi, de 9 à 12 heures.	Lab. de Pharmacogn.
<i>Travaux pratiques de microscopie des substances alimentaires et leurs falsifications.</i>	3 h.
Mardi, de 9 à 12 heures.	Lab. de Pharmacogn.

¹ Rue de Candolle.

² Boul. du Pont-d'Arve, 35

Visites de fabriques de produits pharmaceutiques et de cultures de plantes officinales.

(A organiser au cours du semestre.)

Consultation du Droguier par MM. les stagiaires en pharmacie.

Tous les jours [s'adresser au professeur].

M. Eugène Pittard, prof. ord.

Anthropologie générale.

Paléontologie humaine et anthropologie préhistorique. — Origine des populations européennes. 2 h.

Lundi et mardi, à 18 heures. 30.

Morphologie comparative: Les races et les milieux. Le développement de l'homme en fonction de l'âge, du sexe, de la race et du milieu. 1 h.

Mercredi, à 18 heures. 30.

Conférence. 1 h.

Mercredi, à 11 heures. Labor. d'Anthropologie.¹

Répétitoire du cours. 1 h.

Jeudi, à 11 heures. Labor. d'Anthropologie.

Exercices pratiques. 6 h.

Mardi et mercredi, de 14 à 17 h. Labor. d'Anthropologie.

Travaux de recherches.

Tous les jours [s'adresser au professeur.] Labor. d'Anthropol.

Excursions (à organiser au cours du semestre).

M. Edouard Claparède, prof. ord.

Psychologie expérimentale. — Les contrôles de la conduite; les niveaux de conduite. Personnalité, tempérament, caractère. 2 h.

Mardi et mercredi, à 11 heures. 30.

Conférence. — La psychologie de la Gestalt. 1 h.

Vendredi, à 15 heures. Lab. de Psychologie.²

Exercices pratiques. — Fonctions mentales supérieures.

Exercices de psychologie animale. 3 h.

Vendredi, de 9 à 12 heures. Lab. de Psychologie.

¹ Rue de l'Hôtel-de-Ville, 11.

² Rue des Maraîchers, 44.

Laboratoire intermédiaire.

Une demi-journée (en plus des exercices pratiques)

Mercredi après-midi. Lab. de Psychologie.¹

Recherches spéciales.

Tous les jours. Lab. de Psychologie.

M. Jean Piaget, prof. extr.

Histoire de la pensée scientifique. — Le développement de quelques notions physiques. 1 h.

Mercredi, de 9 à 10 heures. 47.

Conférence. 1 h.

Mercredi, de 10 à 11 heures. 47.

M. Charles Valencien, chargé de cours.

Analyse des denrées alimentaires. 2 h.

Lundi, de 14 à 16 heures. Labor. cant. Institut d'hyg.

M. André Chaix, chargé de cours.

Topographie expéditive. 3 h.

Jeudi matin, sur le terrain.

CONFÉRENCES INTERNATIONALES DE SCIENCES MATHÉMATIQUES
PAR DES SAVANTS ÉTRANGERS

Colloque sur le calcul des probabilités

Le programme du colloque paraîtra ultérieurement.

COURS DE PRIVAT-DOCENTS

M. Charles Bæhni, Dr ès sc.

Botanique coloniale. Les espèces et variétés de plantes qui fournissent les épices et les aromates. 1 h.

Mercredi, à 18 heures. Inst. Bot. Syst. Herbar Boissier.

M. Alfred Becherer, Dr phil.

Flore des Alpes suisses. 1 h.

Mercredi, à 18 heures. 47.

¹ Rue des Maraîchers, 44.

	Salle
M. Charles Boissonnas , D ^r ès sc. <i>Thermodynamique chimique.</i> Lundi, à 18 heures.	1 h. Ec. de Chimie, P. A.
M. Chevel Cimerman , D ^r ès sc. <i>Analyse volumétrique.</i> Lundi, à 14 heures.	1 h. Ec. de Chimie. A.C.S. ¹
M. Alfred Georg , D ^r ès sc. <i>Chimie des sucres.</i> Polysaccharides. Mercredi, à 14 heures.	1 h. Ec. de Chimie. A.C.S.
<i>Médicaments synthétiques.</i> Mardi, à 14 heures.	1 h. Ec. de Chimie. A.C.S.
M. Grégoire Gutzeit , D ^r ès sc. <i>Complexes internes et analyse qualitative à la touche.</i> (II ^{me} partie). Lundi, à 11 heures.	1 h. Ec. de Chimie. S. 5.
<i>Examen des minerais en vue de leur concentration.</i> Jeudi, à 18 heures.	1 h. Ec. de Chimie. S. 5.
M. Hugo Heinis , D ^r phil. <i>L'orientation professionnelle rationnelle.</i> Lundi, à 16 heures.	1 h. 48.
M. Henri Lagotala , D ^r ès sc. <i>Géologie minière.</i> Mercredi, à 16 heures.	1 h. Lab. géol. Inst. Hyg.
<i>Prospection du pétrole.</i> Mercredi, à 17 heures.	1 h. Lab. géol. Inst. Hyg.
M. Augustin Lombard , D ^r ès sc. <i>Géologie appliquée.</i> (II). (Jour et heure à fixer.)	1 h. Amphit. Bat. d'Hygiène.
M. Jean-Philippe Lugrin , D ^r ès sc., ing. chim. <i>Organisation rationnelle des entreprises.</i> (II ^e partie). Mardi, à 18 heures.	1 h. 17.
M. Robert Luthi , D ^r ès sc. <i>Radioélectricité élémentaire.</i> Lundi, à 18 heures.	1 h. 44.

¹ Ecole de Chimie, Amphithéâtre de Chimie spéciale.

² Amphithéâtre de Chimie spéciale.

	Salle
M. Richard Meili , D ^r phil. <i>L'analyse expérimentale de l'intelligence.</i> Lundi, à 11 heures.	1 h. I.S.E.
M. Marcel Minod , D ^r ès sc. <i>Anatomie et organographie végétales.</i> Mardi, à 8 heures.	1 h. Inst. de Bot. générale.
<i>Paléontologie végétale.</i> Vendredi, à 16 heures.	1 h. Inst. de Bot. générale.
M. Henri-Charles Paillard , D ^r ès sc. <i>Répertoire de chimie technique organique.</i> (Jour et heure à fixer.)	1 h. Ec. de Chimie s. 5.
<i>Chimie technique des parfums.</i> (Jour et heure à fixer.)	1 h. Ec. de Chimie P.A.
M. Paul Rossier , D ^r ès sc. <i>Rayonnement et applications astronomiques.</i> Lundi, à 14 heures.	1 h. 44.
M. Hugo Saini , D ^r ès sc. <i>Chapitres choisis de physique.</i> Samedi, à 11 heures.	1 h. 44.
M. Léon Schamès , D ^r phil. <i>L'équation de van der Waals et son perfectionnement.</i> Mardi, de 10 à 11 heures.	1 h. 44.
M. Bernard-Pierre Susz , D ^r ès sc., ing.-ch. <i>Spectrochimie et théories de la valence.</i> Vendredi, à 18 heures.	1 h. Ec. de Chimie P.A.
M^{lle} Ida Welt , D ^r ès sc. <i>Chapitres choisis de biochimie.</i> Jeudi, à 10 heures.	1 h. 28.
<i>Histoire de la chimie.</i> Jeudi, à 11 heures.	1 h. 28.
M. Fernand Wyss-Chodat , D ^r ès sc. et D ^r méd. <i>Les vitamines</i> (cours complémentaire du semestre d'hiver). Mardi, à 11 heures.	1 h. Inst. de Botanique gén., Université.

Conditions d'admission.

Sont admises à l'immatriculation comme *étudiants* dans la Faculté des Sciences :

1° Les personnes qui ont obtenu le certificat de maturité de l'une des sections du Collège de Genève ou de l'École secondaire et supérieure des jeunes filles de Genève.

2° Les personnes qui, par des certificats ou des diplômes, justifient d'études équivalentes¹. Le Bureau du Sénat, sur le préavis de la Faculté, statue sur l'équivalence.

Peuvent suivre les cours comme *auditeurs*, sans qu'aucun titre soit réclamé pour leur inscription, les personnes âgées de dix-huit ans. Les *auditeurs* ne sont pas autorisés à postuler de grade.

Les élèves qui travaillent dans les laboratoires de la Faculté des Sciences peuvent faire usage des bibliothèques spéciales de ces laboratoires.

Grades, diplômes et certificats

La Faculté des Sciences prépare aux examens des grades, diplômes et certificats ci-après :

Licence ès sciences mathématiques.

Licence ès sciences physiques.

Licence ès sciences physiques et chimiques.

Licence ès sciences géologiques et minéralogiques.

Licence ès sciences naturelles.

Licence ès sciences biologiques (Mention A).

Licence ès sciences biologiques (Mention B).

Doctorat ès sciences mathématiques.

Doctorat ès sciences physiques.

Doctorat ès sciences chimiques.

Doctorat ès sciences géologiques et minéralogiques.

Doctorat ès sciences naturelles.

Doctorat ès sciences biologiques.

Doctorat ès sciences anthropologiques.

Doctorat ès sciences psychologiques.

¹ Les baccalauréats ès lettres des Universités et Académies étrangères, la maturité italienne et les maturités délivrées par les Gymnases d'Etat sont, d'une manière générale, reconnus comme équivalents à la maturité du Gymnase de Genève, sous réserve de l'examen des diplômes dans chaque cas particulier.

Les conditions d'admission sont les mêmes pour les deux sexes.

Doctorat en pharmacie.

Diplôme d'ingénieur-chimiste.

Diplôme de pharmacien.

Certificat d'aptitude à l'enseignement des sciences dans les établissements secondaires supérieurs.

En outre, elle donne l'enseignement scientifique théorique et pratique préparatoire aux études médicales.

(Voir le règlement de la Faculté des sciences et les plans d'études en vente à la caisse de l'Université.)

R. C. == Ecole de Chimie.
 P. A. == Petit Amphithéâtre. G. A. == Grand Amphithéâtre.
 A. C. S. == Amphithéâtre de Chimie spéciale
 I. B. S. == Institut de Botanique systématique
 I. B. G. == Institut de Botanique générale.
 I. H. == Institut d'Hygiène.

A. B. H. == Amph. Bat. de l'Hygiène.
 L. Anth. == Laboratoire d'Anthropologie.
 L. G. == Laboratoire de Géologie.
 L. Ps. == Laboratoire de Psychologie.
 L. Ph. == Lab. de Pharmacognosie.
 I. S. E. == Institut des Sciences de l'éducation.

FACULTÉ DES SCIENCES

Heures	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
8 à 9	Lendner L. Ph. 20 Fehr 20 Chodat Aula	Lendner L. Ph. 20 Tiercy 20 Chodat Aula Minod I.B.G.	Tiercy 20 Cherbuliez E.C.A.C.S. Chodat Aula	Gysin A.I.H. Wenger E.C.A.C.S. Wavre 20	Hochreutiner 58 Wavre 20	Wavre 20
9 à 10	Fehr 20	Guyénot 30	Guyénot 30 Tiercy 20 Cherbuliez E.C.A.C.S. Piaget 47	Stueckelberg 44 Wavre 20	Wavre 20 Cherbuliez E.C.A.C.S. Weigle 44 Claparède L. Ps.	Wavre 20 Weigle 44
10 à 11	Guyénot 30 Fehr 20	Guyénot 30 de Rham 20 Schamès 44	Fehr 20 Guyénot 30 Piaget 47	Stueckelberg 44 Welt 28 Fehr 20	Stueckelberg 20 Weigle 44	Stueckelberg 20 Weigle 44
11 à 12	Gysin A.I.H. Meyer E.C.G.A. Gutzeit E.C. s. 5 Meili I.S.E.	Gysin A.I.H. 20 de Rham E.C.G.A. Meyer I.B.G. Wyss-Chodat I.B.G. Claparède 30	Georg E.C.A.C.S. Meyer E.C.G.A. Gysin A.I.H. Pittard L.A. Claparède 30	Welt 28 Fehr 20 Pittard L.A.	Briner E.C.A.C.S. Stueckelberg 20 Meyer E.C.G.A.	Briner E.C.A.C.S. Stueckelberg 20 Meyer E.C.G.A. Saini 44

FACULTÉ DES SCIENCES (Suite)

Heures	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
14 à 15	Valencien I.H. Cimerman E.C.A.C.S. Rossier 44	Lendner L. Ph. Georg E.C.A.C.S.	Georg E.C.A.C.S.		Wavre 20	
15 à 16	Valencien I. H.	Lendner L. Ph.		Wavre 20	Wavre 20 Claparède L. Ps.	
16 à 17	Heinis 48	de Rham 20	Hochreutiner 58 Lendner L. Ph. 20 Fehr 20 Lagotala L.G.		Minod I.B.G.	
17 à 18	Gysin A.I.H. 20 Tiercy 20	André 17 Fehr 20 Collet A.I.H. Cherbuliez A.C.S.	Guyénot 44 Gysin A.I.H. Hochreutiner 58 Wenger A.C.S. Lendner L. Ph. 20 Fehr 20 Collet A.I.H. Lagotala L.G.	Wavre 20	Coll. phys. 44	
18 à 19	Briner E.C.A.C.S. 30 Pittard 30 Tiercy 20 Luthi 44 Collet A.I.H. Boissonnas E.C.P.A.	Briner E.C.A.S.C. 30 Pittard 30 Lugrin 17 Collet A.I.H.	Briner A.C.S. 30 Pittard 30 Bæhni Herb. Boissier Becherer 47 Fehr 20 Collet A.I.H.	Wavre 20 Gutzeit E.C. 5	Hochreutiner 58 Susz E.C.P.A. Cherbuliez A.C.S. Coll. phys. 44	

FACULTÉ DES LETTRES

M. le professeur André OLTRAMARE, Doyen.

	Salle
M. Victor Martin , prof. ord.	
<i>Interprétation d'auteurs grecs.</i>	
Euripide Ion.	2 h. 47.
Mercredi, à 8 heures et vendredi, à 9 heures.	
Bacchylide : Odes choisies.	2 h. 47.
Mardi, à 10 et à 11 heures.	
<i>Littérature grecque</i> : Procédés d'expression de Platon (suite).	1 h. 46.
Mercredi, à 15 heures.	
<i>Thème grec.</i>	1 h. 47.
Vendredi, à 8 heures.	
<i>Conférence d'histoire grecque</i> : Questions choisies.	1 h. B.P. ¹
Lundi, à 8 h. et à 9 h., tous les 15 jours.	
<i>Papyrologie grecque</i> : Exercices de déchiffrement et d'interprétation. (S'adresser au professeur).	
 M. André Oltramare , prof. ord.	
<i>Interprétation d'auteurs latins.</i>	
1° Tacite : Germania.	2 h. 45.
Mardi, à 8 et à 9 heures.	
2° Apulée : Apologie.	2 h. 45.
Samedi, à 8 et à 9 heures.	
<i>Conférence d'histoire littéraire</i> : Ovide et les derniers élégiaques.	2 h. B.P. ¹
Mercredi, à 17 heures et à 18 heures.	
<i>Cours d'histoire romaine</i> : La fin de la dynastie Julio-Claudienne.	1 h. 46.
Samedi, à 10 heures.	
 M. Marcel Raymond , prof. ord.	
<i>Cours de littérature</i> : Montaigne.	2 h. 30.
Jeudi, à 16 heures, et vendredi, à 17 heures.	

¹ Bibliothèque publique et universitaire.

	Salle
<i>Conférence</i> (destinée aux candidats au 1 ^{er} examen de la licence) : Le théâtre romantique.	2 h. 57.
Jeudi, de 8 à 10 heures.	
<i>Conférence</i> (destinée aux candidats au 2 ^{me} examen de la licence) : Baudelaire et Verlaine.	2 h. 57.
Mercredi, de 8 à 10 heures.	
 M. Alexis François , prof. ord.	
<i>Histoire générale de la langue française.</i>	1 h. 45.
Vendredi, à 15 heures.	
<i>Conférence.</i> — Explication grammaticale des auteurs de la licence, 2 ^{me} partie.	1 h. B.P. ¹
Samedi, à 8 heures.	
<i>Conférence.</i> — Explication littéraire des auteurs de la licence, 1 ^{re} partie.	1 h. 47.
Mardi, à 18 heures.	
<i>Conférence.</i> — Explication littéraire des auteurs de la licence, 2 ^{me} partie.	1 h. 47.
Jeudi, à 10 heures.	
<i>Explication du vieux français</i> : XIV ^{me} et XV ^{me} siècles (auteurs de la licence).	1 h. B.P.
Jeudi, à 17 heures.	
 M. Georges Thudichum , prof. hon.	
<i>La phonétique du français d'aujourd'hui.</i> — L'accent tonique, l'e muet, l'hiatus, la liaison, le rythme, etc. — Exercices pratiques servant à corriger les accents étrangers.	2 h. 57. 58.
Mercredi à 16 heures.	
Vendredi à 16 heures.	
<i>Diction.</i> — Interprétation de morceaux en prose et en vers. — Application des principes de la phonétique à la prononciation.	1 h. 47.
Mardi, à 9 heures.	
<i>Exercices de phonétique expérimentale.</i>	
Travaux en vue du certificat de phonétique.	3 h
Jeudi, de 9 heures à midi.	Inst. des Sciences de l'Education. ²

¹ Bibliothèque publique et universitaire.

² Institut des Sciences de l'Education, 44, rue des Maraîchers.

	Salle
M. Gottfried Bohnenblust , prof. ord.	
<i>Littérature allemande.</i>	
a) L'époque réaliste : De Hebbel à C. F. Meyer.	2 h.
Lundi et mardi, à 11 heures.	45.
b) Deux siècles de littérature en Suisse allemande : de Haller à Spitteler.	1 h.
Lundi, à 18 heures.	45.
<i>Conférences (Deutsches Seminar).</i>	
a) Goëthes Gedichte.	2 h.
Vendredi, de 10 heures à midi.	B.P. ¹
b) Walther von der Vogelweide.	1 h.
Vendredi, à 9 heures.	B.P.
M. Louis-Frédéric Choisy , prof. ord.	
<i>Explication d'auteurs anglais.</i>	
Shakespeare : « As you like it ».	1 h.
Lundi, à 17 heures.	47.
Browning : « Paracelsus » (V).	1 h.
Mercredi, à 11 heures.	47.
<i>Histoire de la littérature anglaise.</i>	
Romanciers et poètes anglais du milieu du XIX ^e siècle : Dickens, G. Eliot, Tennyson.	1 h.
Jeudi, à 18 heures.	45.
M. Charles Bally , prof. ord.	
<i>Linguistique générale.</i>	2 h.
Lundi, à 16 h., et mardi, à 17 heures.	45.
<i>Interprétation linguistique et stylistique de textes grecs et latins.</i>	2 h.
Vendredi, à 15 heures et samedi, à 11 heures.	47.
<i>Sanscrit.</i>	2 h.
Lundi, à 15 heures.	45.
Vendredi, à 16 heures.	47.
M. Albert Sechehaye , prof. extr.	
<i>Questions de grammaire générale et de grammaire française examinées au point de vue de l'enseignement.</i>	1 h.
Lundi, à 10 heures.	47.

¹ Bibliothèque publique et universitaire.

	Salle
<i>Conférence de vieux français.</i> — Explication de Jean Bodel, le Jeu de saint Nicolas. — Classiques français du moyen âge, N ^o 48.	2 h.
Mardi et mercredi, à 10 heures.	45.
M. Charles Werner , prof. ord.	
<i>Histoire de la philosophie.</i> — Les principaux systèmes de la philosophie moderne.	3 h.
Mardi, mercredi et vendredi, à 16 heures.	45.
<i>Métaphysique.</i> — Le problème de la création.	1 h.
Jeudi, à 11 heures.	45.
<i>Conférence.</i> — La philosophie de M. Bergson : dissertations et discussions.	2 h.
Samedi, de 14 à 16 heures.	47.
M. Henri Reverdin , prof. ord.	
<i>Introduction à la philosophie.</i>	
<i>Cours.</i> — Les problèmes philosophiques et la pensée morale.	1 h.
Mardi, à 15 heures.	46.
<i>Conférence.</i> — Problème de la connaissance. Etudes, lectures et discussions.	1 h.
Lundi, de 14 à 16 heures, tous les quinze jours.	47.
M. Albert Malche , prof. ord.	
<i>L'éducation sociale : ses principes, leurs applications.</i>	2 h.
Lundi et vendredi, à 17 heures.	45.
<i>Conférence.</i> — Educateurs contemporains étudiés dans le texte de leur œuvre.	2 h.
Lundi, à 15 et à 16 heures.	I.S.E. ¹
<i>Exercices de dissertation.</i> Les candidats aux licences auront la priorité pour les travaux.	2 h.
Vendredi, à 14 et à 15 heures.	B.P. ²
M. Pierre Bovet , prof. ord.	
<i>Education laïque et éducation religieuse.</i>	1 h.
Mardi, à 17 heures.	57.
<i>Histoire des écoles.</i>	1 h.
Mardi, à 16 heures.	57.

¹ Institut des Sciences de l'Éducation, 44, rue des Maraîchers.

² Bibliothèque publique et universitaire.

	Salle
<i>Conférence</i> : L'école active. Principes et réalisations. Mercredi, de 16 à 18 heures.	2 h. I.S.E. ¹
M. Edmond Rossier , prof. ord. <i>Histoire de l'Europe au XVI^{me} siècle.</i> Vendredi et samedi, à 10 heures.	2 h. 45.
<i>L'Europe au temps du I^{er} Empire français et de la Restauration.</i> Vendredi et samedi, à 11 heures.	2 h. 45.
<i>Conférence.</i> — Lecture d'auteurs et conférences sur des sujets d'actualité. Vendredi, à 15 heures.	1 h. 58.
<i>Histoire diplomatique.</i> — Questions de politique contemporaine. Jeudi, à 15 heures.	1 h. 45.
M. Paul-Edmond Martin , prof. ord. <i>Histoire du moyen âge</i> : Les origines du monde moderne. Lundi, à 10 heures.	1 h. 57.
<i>Histoire nationale.</i> — La Suisse et Genève au XVI ^{me} et au XVII ^{me} siècle. Mardi et mercredi, à 15 heures.	2 h. 45.
<i>Conférence d'histoire du moyen âge</i> : auteurs de la licence. Lundi, à 16 heures.	1 h. B.P. ²
<i>Conférence d'histoire moderne et d'histoire nationale</i> : auteurs de la licence. Lundi, à 15 heures.	1 h. B.P.
<i>Paléographie du moyen âge</i> : exercices pratiques (trois degrés, chacun 1 heure). Mercredi, à 8 h., à 9 h. et à 10 heures. Arch. d'Etat. s. Harvey.	3 h.
<i>Travaux pratiques et recherches aux Archives d'Etat.</i> Tous les jours. Hôtel de Ville.	Hôtel de Ville.
M. William E. Rappard , prof. ord. <i>Société des Nations.</i> — La Société des Nations, son origine et son fonctionnement. Mercredi, à 17 heures.	1 h. 30.

¹ Institut des Sciences de l'Éducation, rue des Maraichers, 44.

² Bibliothèque publique et universitaire.

	Salle
M. Antony Babel , prof. ord. <i>Histoire économique.</i> — De la Renaissance au XVIII ^{me} siècle. Mardi, mercredi et vendredi, à 11 heures.	3 h. 46.
<i>Conférence.</i> a) Travaux sur la période étudiée dans le cours. b) Sismondi. Mardi, à 10 heures.	1 h. 57.
M. Waldemar Deonna , prof. ord. <i>Archéologie classique.</i> — La Grèce préhellénique. L'art minoen et mycénien (avec projections). Lundi et vendredi, à 17 heures.	2 h. 46.
M. Eugène Pittard , prof. ord. <i>Anthropologie générale.</i> — Les origines de l'homme et le développement des civilisations primitives. Origine des populations européennes. Lundi et mardi, à 18 heures.	2 h. 30.
<i>Conférence.</i> Mercredi, à 11 heures. Labor. d'Anthropologie ¹ .	1 h.
<i>Répétitoire pratique.</i> Jeudi, à 11 heures. Labor. d'Anthropologie ¹ .	1 h.
<i>Excursions.</i> (A organiser au cours du semestre).	
M. Antoine Velleman , prof. extr. <i>Langue rhétoromane.</i> — Le verbe en latin (idiome rhétoroman de l'Engadine). Mercredi, à 8 heures.	1 h. 45.
<i>Cours pratique de langue anglaise.</i> 1) History of England from the accession of James I to the Revolution (1603-1688). Mercredi, à 17 heures.	1 h. 45.
2) Exercices de traduction orale improvisée (interprétation) d'anglais en français et de français en anglais. Mercredi, à 18 heures.	1 h. 45.
<i>Langue espagnole.</i> 1) Introduction à l'étude de l'espagnol. Lundi, à 18 heures.	1 h. 46.

¹ Rue de l'Hôtel-de-Ville 11.

2) Auteurs prescrits pour la licence : Miguel de Cervantes Saavedra, Don Quijote de la Mancha, 1 ^{re} partie, chapitres 1-5.	1 h.	45.
Mercredi, à 11 heures.		
M. Serge Karcevski , chargé de cours.		
<i>L'évolution de la littérature et de la vie sociale russes au XIX^e siècle.</i>	1 h.	46.
Jeudi, à 17 heures.		
<i>Explication d'auteurs russes.</i>	1 h.	
Jour et heure à fixer.		
<i>Cours de langue russe.</i>	2 h.	
Jours et heures à fixer.		
M. Louis Gielly , chargé de cours.		
<i>La peinture italienne. Le XVI^e siècle.</i> (Projections).	1 h.	46.
Mardi, à 18 heures.		
<i>Travaux pratiques. Méthode. Analyse directe des œuvres.</i>	1 h.	
Vendredi, à 14 heures.		Musée d'art et d'histoire.
M. Samuel Baud-Bovy , chargé de cours.		
<i>Grec moderne. — Exercices de composition et de conversation.</i>	1 h.	47.
Lundi, à 18 heures.		
<i>Interprétation de poètes grecs contemporains.</i>	1 h.	47.
Jeudi, à 18 heures.		
M. Henri de Ziégler , chargé de cours.		
<i>Littérature italienne : Gabriele d'Annunzio.</i>	1 h.	45.
Vendredi, à 18 heures.		
<i>Conférence. — Explication des auteurs de la licence : Parini : « Il Mattino » (éd. Albini, Sansoni, Florence).</i>	1 h.	47.
Samedi, à 10 heures.		

SÉMINAIRE DE FRANÇAIS MODERNE

M. le professeur Alexis FRANÇOIS, administrateur.

M. Georges Thudichum , prof. hon.		
<i>Phonétique et diction.</i>	2 h.	57.
Mercredi et vendredi, à 17 heures.		
M. Albert Sechehaye , prof. extr.		
<i>Analyse des moyens d'expression (stylistique).</i>	1 h.	47.
Jeudi, à 16 heures.		
<i>Versification.</i>	2 h.	47.
Mardi, à 15 heures et jeudi, à 14 heures.		
M. Alexis François , prof. ord.		
<i>Syntaxe et gallicismes.</i>	1 h.	57.
Lundi, à 15 heures.		
M. François Ruchon , D ^r ès lettres.		
<i>Lecture analytique.</i>	1 h.	57.
Lundi, à 18 heures.		
M. Henri de Ziégler , chargé de cours.		
<i>Exercices écrits d'orthographe, de langue et de style.</i>	1 h.	57.
Mardi, à 18 heures.		
<i>Exercices de composition et d'élocution.</i>	1 h.	57.
Vendredi, à 16 heures.		
M. Alexandre Birmelé , lic. ès lettres.		
<i>Exercices de traduction d'allemand en français.</i>	1 h.	57.
Samedi, à 9 heures.		
M. Edmond Langenbach , lic. ès lettres.		
<i>Exercices de traduction d'anglais en français.</i>	1 h.	57.
Mercredi, à 18 heures.		
M. Albert Roussy.		
<i>Exercices de traduction de russe en français.</i>	1 h.	58.
Mercredi, à 10 heures.		
<i>Exercices de traduction de polonais en français.</i>	1 h.	57.
Vendredi, à 10 heures.		

	Salle
M. François Bouchardy , lic. ès lettres. <i>Mœurs et institutions de la France.</i> (Questions choisies). Samedi, à 10 heures.	1 h. 58
M. Charles A. Burky , prof. ord. <i>Géographie humaine des pays de langue française.</i> — I. <i>La France</i> (suite) : Faits traditionnels de circulation. Mercredi, à 15 heures.	1 h. 57.
M. Louis Zbinden , lic. ès lettres. <i>Méthodologie du français.</i> 1° Examen des méthodes actuellement en usage pour l'enseignement du français aux étrangers. Vendredi, à 11 heures. 2° Conférence d'application. — Leçons de vocabulaire, de grammaire, de lecture, d'élocution et de composition, faites par les membres du Séminaire sous la direction du professeur. Lundi, de 16 à 18 heures.	1 h. 57. 2 h. E.J.F. ¹
M. Jean Piaget , prof. extr. <i>Psychologie de la pensée de l'enfant.</i> Mardi, à 9 heures.	1 h. I.S.E. ²

ECOLE PRATIQUE DE LANGUE FRANÇAISE

(Demander les conditions d'inscription et le programme détaillé à l'huissier de l'Université).

¹ Ecole des jeunes filles du boulev. James-Fazy.

² Institut des Sciences de l'Éducation, 44, rue des Maraîchers.

COURS DE PRIVAT-DOCENTS

	Salle
M. Isaac Benrubi , Dr phil. <i>La philosophie de Nietzsche.</i> Mardi, à 17 heures.	1 h. 28.
<i>La sociologie contemporaine en France.</i> Vendredi, à 17 heures.	1 h. 28.
M. Tommaso Riccardo Castiglione , Dr ès lettres et phil. <i>Littérature italienne</i> : L'umorismo nella letteratura italiana moderna. (Jour et heure à fixer). <i>Conférence</i> : « I Canti » de Leopardi. (Jour et heure à fixer). <i>Cours pratique inférieur</i> (phonétique, grammaire, conversation). (Jour et heure à fixer). <i>Cours pratique supérieur</i> (rédaction, traduction improvisée, lecture d'auteurs modernes). (Jour et heure à fixer).	1 h. 1 h. 1 h. 1 h. 1 h.
M. Edouard Cros , Dr phil. <i>Rousseau et la Pologne.</i> Lundi, à 15 heures. <i>Séminaire polonais</i> : Pilsudski écrivain. Lundi, à 16 heures. <i>Cours de langue polonaise.</i> Lundi, à 14 heures. <i>Histoire de la Pologne.</i> (XVIII ^e siècle). Lundi, à 17 heures.	1 h. 46. 1 h. 46. 1 h. 46. 1 h. 48.
M. Georges Cuendet , Dr ès lettres. <i>Introduction à l'étude des dialectes italiques.</i> Lecture d'inscriptions osques et ombriennes. Mercredi, à 14 heures.	1 h. 46.
M^{lle} Jadwiga Dorosz , Dr phil. <i>La vie et le beau.</i> Jeudi à 17 heures. <i>Le développement du sentiment esthétique chez l'enfant.</i> Vendredi, à 17 heures.	1 h. 17. 1 h. 49.

M. Charles Fournet , Dr ès lettres.	
<i>Poètes modernes</i> : de Mallarmé à la comtesse de Noailles.	1 h.
Mercredi, à 16 heures.	48.
M. Otto Hassler , Dr phil.	
<i>Lecture d'auteurs prescrits pour la licence.</i>	1 h.
Mardi, à 16 heures.	B.P. ¹
<i>Thème allemand.</i>	1 h.
Mardi, à 17 heures.	B.P. ¹
<i>Cours pratique d'allemand.</i>	1 h.
Vendredi, à 16 heures.	B.P. ¹
M. Emmanuel Isnard.	
<i>Histoire de la littérature française sur textes</i> (XVII ^e siècle).	1 h.
Jeudi, à 10 heures.	49.
<i>Histoire de la littérature française sur textes</i> (XVIII ^e siècle).	1 h.
Jeudi, à 11 heures.	49.
M^{lle} Pauline Long , Dr ès lettres.	
<i>Recherches sur l'histoire de la musique à Genève.</i>	1 h.
Mercredi, à 17 heures.	47.
M. Ernest Pronier , Dr ès lettres.	
<i>Histoire générale de la littérature française</i> (de 1750 à 1900).	1 h.
(Jour et heure à fixer).	30.
M. Adrien Robinet de Cléry , Dr ès lettres.	
<i>Goethe et la Révolution française.</i>	1 h.
Mercredi, à 18 heures.	49.
<i>Lecture et commentaire de textes se rapportant au sujet du cours principal.</i>	1 h.
Mercredi, à 17 heures.	49.
M. Léon Walther , Dr phil.	
<i>La désadaptation en orientation professionnelle, ses causes et ses remèdes.</i>	1 h.
Lundi, à 18 heures.	48.

Conditions d'admission.

Sont admises à l'immatriculation comme *étudiants* dans la Faculté des Lettres :

1^o Les personnes qui ont obtenu le certificat de maturité de l'une des sections du Collège de Genève, ou de l'Ecole secondaire et supérieure des jeunes filles de Genève. Toutefois, pour l'accès aux examens de la licence ès lettres, la maturité obtenue doit comporter le latin.

2^o Les personnes qui, par des certificats ou des diplômes, justifient d'études équivalentes¹. Le Bureau du Sénat, sur le préavis de la Faculté, statue sur l'équivalence.

Peuvent suivre les cours en qualité d'*auditeurs*, les personnes âgées de 18 ans. Les auditeurs ne sont pas autorisés à postuler de grade.

Grades, diplômes et certificats

La Faculté des Lettres prépare aux examens des grades de bachelier ès lettres et licencié ès lettres, de licencié ès sciences morales, de docteur ès lettres, en philosophie, ès sciences morales, du Certificat pédagogique complémentaire à la licence ès lettres, du Certificat pédagogique complémentaire à la licence ès sciences morales, du diplôme d'aptitude à l'enseignement du français moderne, du Certificat d'études françaises, du Certificat de pédagogie et du Certificat de phonétique du français d'aujourd'hui. (Voir les plans d'études, le règlement du Séminaire de français moderne et le règlement de la Faculté des Lettres. en vente à la caisse de l'Université).

SÉMINAIRE DE FRANÇAIS MODERNE

Le séminaire de français moderne, dirigé par un professeur de la Faculté des lettres, est destiné aux étrangers qui désirent perfectionner leur connaissance de la langue et de la culture françaises.

Il admet des membres *libres* et des membres *réguliers*. Les membres réguliers préparent les examens du *diplôme d'aptitude à l'enseignement du français moderne* (deux semestres) et du *certificat d'études françaises* (un semestre). Le plan d'études comporte, par semaine, seize heures d'enseignement pour le diplôme, treize, pour le certificat.

¹ Les baccalauréats ès lettres des Universités et Académies étrangères, la maturité italienne et les maturités délivrées par les Gymnases d'Etat sont, d'une manière générale, reconnus comme équivalents à la maturité du Gymnase de Genève, sous réserve de l'examen des diplômes dans chaque cas particulier.

Les conditions d'admission sont les mêmes pour les deux sexes.

¹ Salle de conférences de la Bibliothèque publique et universitaire.

(Demander le programme détaillé à la caisse de l'Université, et les renseignements à M. le professeur Alexis François, administrateur du Séminaire, Florissant, 47.)

ÉCOLE PRATIQUE DE LANGUE FRANÇAISE

L'école pratique de langue française est destinée aux étudiants et aux auditeurs qui désirent suivre des leçons pour apprendre à comprendre, à parler et à écrire couramment le français. Toutes les leçons sont données en français.

(Demander le programme détaillé à l'huissier de l'Université.)

COURS DE VACANCES

La Faculté des lettres organise chaque année, pendant l'été, des cours de vacances de langue et de littérature françaises. Le programme détaillé de ces cours, qui comportent un *cours de langue et de littérature françaises*, et un *cours élémentaire de français moderne*, est envoyé sur demande par le secrétariat des cours de vacances.

INSTITUT DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION

(Institut J. J. Rousseau)

Direction : MM. les professeurs Pierre Bovet,
Edouard Claparède et Jean Piaget

L'Institut, dont l'enseignement embrasse l'ensemble des disciplines touchant à l'éducation, délivre un diplôme général et des diplômes spéciaux. Il prépare également les candidats au certificat de pédagogie et au doctorat en philosophie (mention pédagogie).

(Demander le « programme général » en vente à l'Institut, rue des Maraîchers, 44.)

COURS SPÉCIAUX DE L'INSTITUT

(Pour les cours empruntés aux Facultés de l'Université,
voir le programme complet de l'Université)

M. Claparède, prof. ord.
Recherches spéciales de psychologie.
Tous les jours.

M. Bovet, prof. ord.
Direction d'enquêtes pédagogiques.
(Jours et heures à fixer.)

M. Claparède, prof. ord. et **M. Bovet**, prof. ord.
Répertoire. 1 h.
Samedi, à 11 heures.

M. Jean Piaget, prof. extr.
Psychologie de la pensée de l'enfant. 4 h.
Mardi, à 9 heures.

Conférence (avec MM. MEILI et REY). Discussion des
recherches en cours. 4 h.
Mardi, à 10 heures.

Travaux de psychologie de l'enfant.
Tous les matins, sauf le samedi.

M. Meili et **M. Rey**, chargés de cours à l'Institut.
Technique psychologique.

I. M. Meili : *Le diagnostic psychologique.* 4 h.
Lundi, de 10 à 11 h., et vendredi, de 16 à 17 h.

II. M. Rey : *Le développement mental.* 4 h.
Lundi et vendredi, de 14 à 15 heures.

M. Richard Meili, chargé de cours à l'Institut.
L'application des méthodes statistiques à la psychologie.
(Travaux pratiques). 2 h.
Jeudi, de 17 à 19 heures.

M. Pedro Rossello, chargé de cours à l'Institut.
Bibliographie. — Elaboration d'un fichier pédagogique
individuel. 4 h.
Mercredi, à 8 heures.

Travaux de pédagogie comparée. 4 h.
Jeudi, à 16 heures.

M. Robert Dottrens, Dr en soc., chargé de
cours à l'Institut.
Organisation scolaire. 4 h.
Mardi, à 14 heures.

- Didactique générale,* 1 h.
Mardi, à 15 heures.
- M^{lle} **Louise Lafendel**, chargée de cours à l'Institut.
- Evolution des activités spontanées des enfants de 3 à 7 ans.* 1 h.
Mardi, à 17 heures. Maison des Petits.
- M^{lle} **Mina Audemars**, chargée de cours à l'Institut.
- Questions d'éducation des petits.*
Lundi, à 17 heures. Maison des Petits.
- M^{lle} **Alice Descoeudres**, chargée de cours à l'Institut.
- Education des enfants arriérés et leur psychologie.* 1 h.
Samedi, à 8 heures.
- M. **Léon Weber-Bauler**, D^r méd., chargé de cours à l'Institut.
- Eléments d'anatomie et de psychologie du système nerveux.* 2 h.
Samedi, de 9 à 11 heures.
- M. **Henri Brantmay**, D^r méd., chargé de cours à l'Institut.
- Eléments de pédiatrie et de psychopathologie.— Hygiène mentale de l'enfance et de l'adolescence.* 1 h.
Jeudi, à 11 heures.
-

Arch. = Archives d'Etat.
 B. P. = Salle de Conf. de la Biblioth. publ.
 E. J. F. = Ecole du Boulevard James-Fazy.
 L. A. = Laboratoire d'Anthropologie.

FACULTÉ DES LETTRES

I.S.E. = Institut des Sciences de l'Education.
 M.A.H. = Musée d'Art et d'Histoire.
 S. F. = Séminaire de français moderne.
 I.E.S. = Institut d'Etudes slaves.

Heures	Lundi	Salle	Mardi	Salle	Mercredi	Salle	Jeudi	Salle	Vendredi	Salle	Samedi	Salle
8 à 9	V. Martin	B.P.	A. Oltramare	45	Raymond V. Martin P. E. Martin Velleman	57 47 Arch. 45	Raymond	57	V. Martin	47	François A. Oltramare	B.P. 45
9 à 10	V. Martin	B.P.	A. Oltramare Thudichum Piaget (S.F.)	45 47 I.S.E.	P. E. Martin Raymond	Arch. 57	Thudichum Raymond	I.S.E. 57	V. Martin Bohnenblust	47 B.P.	A. Oltramare Birmelé (S.F.)	45 47
10 à 11	Séchehaye P. E. Martin	47 57	V. Martin Sechehaye Babel	47 45 57	Sechehaye P. E. Martin Roussy (S.F.)	45 Arch. 58	François Thudichum Isnard	47 I.S.E. 45	Bohnenblust Rossier Roussy (S.F.)	B.P. 45 57	A. Oltramare Rossier Ziegler Bouchardy (S.F.)	46 45 47 58
11 à 12	Bohnenblust	45	V. Martin Bohnenblust Babel	47 45 46	L.-F. Choisy Babel Velleman Pittard	47 46 45 L. A.	Thudichum Werner Pittard Isnard	I.S.E. 45 L. A. 49	Bohnenblust Rossier Babel Zbinden (S.F.)	B.P. 45 46 57	Bally Rossier	47 45

FACULTÉ DES LETTRES (suite).

Heures	Lundi	Salle	Mardi	Salle	Mercredi	Salle	Jeudi	Salle	Vendredi	Salle	Samedi	Salle
14 à 15	Cros Reverdin	46 47			Cuendet	46	Sechehaye (S. F.)	17	Malche Gielly	B.P. M.A.H.	Werner	47
15 à 16	François (S.F.) Bally Malche P. E. Martin Cros Reverdin	57 45 I.S.E. B.P. 46 47	Sechehaye (S. F.) Reverdin P. E. Martin	17 46 45	V. Martin Burky (S.F.) P. E. Martin	46 57 45	Rossier	45	François Bally Malche Rossier	45 47 B.P. 58	Werner	47
16 à 17	Bally Malche P. E. Martin Cros Zbinden (S.F.)	45 I.S.E. B.P. 46 E.J.F.	Werner Hassler Bovet	45 B.P. 57	Thudichum Werner Fournet Bovet	57 45 48 I.S.E.	Sechehaye (S.F.) Raymond	17 30	Thudichum Bally Werner Hassler Ziegler (S.F.)	58 47 45 B.P. 57		
17 à 18	L.-F. Choisy Malche Deonna Cros Zbinden (S.F.)	47 45 46 48 E J.F.	Bally Benrubi Hassler Bovet	45 28 B.P. 57	A. Oltramare Thudichum(S.F.) Rappard Velleman Robinet de Cléry Bovet Long (Mlle)	B.P. 57 30 45 49 I.S.E. 47	François Karcevski Dorosz	B.P. 46 17	Thudichum (S.F.) Malche Deonna Dorosz Raymond Benrubi	57 45 46 49 30 28		
18 à 19	Bohnenblust Pittard Baud-Bovy Ruchon (S.F.) Velleman Walther	45 30 47 57 46 48	François Pittard Gielly Ziégler (S.F.)	47 30 46 57	A. Oltramare Velleman Langenbach (S.F.) Robinet de Cléry	B.P. 45 57 49	Baud-Bovy L. F. Choisy	47 45	de Ziegler	45		

FACULTÉ DES SCIENCES ÉCONOMIQUES

ET

SOCIALES

M. le professeur Antony BABEL, Doyen.

	Salle
M. Guillaume-Léonce Duprat , prof. ord.	
<i>Sociologie</i> . — Pathologie sociale (suite).	2 h.
Vendredi, à 16 et à 17 heures.	48.
<i>Economie sociale</i> . — Pathologie socio-économique (suite).	2 h.
Lundi, à 16 et à 17 heures.	30.
<i>Conférence</i> . — Sociologie et économie sociale générales. Systèmes politiques. Discussion des cours et travaux.	2 h.
Lundi, à 10 et à 11 heures.	46.
M. Edgard Milhaud , prof. ord.	
<i>Economie politique générale</i> . — La circulation et la répartition des richesses.	4 h.
Jeudi, à 17 et à 18 heures ; vendredi, à 18 h. et samedi, à 10 heures.	30.
<i>Conférence d'économie politique générale</i> .	1 h.
Samedi, à 11 heures.	30.
<i>Economie politique spéciale</i> (cours et conférence). — Les fluctuations économiques, étudiées principalement dans leurs rapports avec les différentes catégories de revenus.	1 h.
Jeudi, à 11 heures.	30.
<i>Economie publique</i> . — Régies autonomes, régies coopératives, entreprises d'économie mixte.	1 h.
Vendredi, à 14 heures.	49.
<i>Conférence d'économie publique</i> .	1 h.
Vendredi, à 15 heures.	49.
M. William-E. Rappard , prof. ord.	
<i>Cours libre</i> : Société des Nations. — La Société des Nations. Son origine et son fonctionnement.	1 h.
Mercredi, à 17 heures.	30.

	Salle
<i>Finances publiques.</i> — Les impôts indirects. Le crédit public.	2 h.
Jeudi et samedi, à 8 heures.	46.
M. Antony Babel , prof. ord.	
<i>Histoire économique.</i> — De la Renaissance au XVIII ^e siècle.	3 h.
Mardi, mercredi et vendredi, à 11 heures.	46.
<i>Conférence.</i>	
a) Travaux sur les périodes étudiées dans le cours.	1 h.
b) Sismondi.	
Mardi, à 10 heures.	57.
M. Charles A. Burky , prof. ord.	
<i>Géographie humaine.</i>	
<i>Théorie.</i> — I. La population.	1 h.
Mardi, à 16 heures.	46.
<i>Application.</i> — Les problèmes de la Suisse.	2 h.
Mardi et mercredi, à 17 heures.	46.
<i>Conférence.</i> — Méthode géographique (analyses et synthèse) appliquée à l'étude d'une région choisie.	
Mardi, à 18 heures.	1 h.
	58.
<i>Cours libre.</i> — L'évolution en géographie : Questions contemporaines.	
Mercredi, à 16 heures.	1 h.
	46.
<i>Direction d'études géographiques.</i> — Préparation à la conférence, à la licence et au doctorat.	
(Jour et heure à fixer).	1 h.
	Sém. de Géogr. ¹ .
(Voir aussi, p. 26 : Géographie humaine des pays de langue française, monographie géographique, <i>Séminaire de français moderne.</i>)	
M. Liebmann Hersch , prof. ord.	
<i>Statistique générale.</i> — Eléments de démographie comparée (mariages; divorces; naissances; décès; accroissement naturel; calcul de survie).	
Mercredi, à 10 heures et jeudi, à 11 heures.	2 h.
	46

¹ Département des cartes de la Bibliothèque publique et universitaire.

	Salle
<i>Conférence de statistique générale.</i> — Analyse de documents statistiques et travaux des élèves.	
Mercredi, à 18 heures.	1 h.
	46.
<i>Statistique spéciale.</i> — La condition sociale comme facteur démographique (méthodes de recherche et résultats).	
Jeudi, à 17 et à 18 heures.	2 h.
	Sémin. de statistique ¹ .
<i>Conférence de statistique spéciale.</i>	
Mercredi, à 16 heures.	1 h.
	Sémin. de statistique.
<i>Travaux pratiques.</i> — Exercices de calcul statistique et de représentation graphique (avec le concours de l'assistant).	
(Jours et heures à fixer.)	Sémin. de statistique.
M. Claudius-Pierre Terrier , prof. ord.	
<i>Economie commerciale.</i>	
<i>Cours.</i> — Organisation commerciale des entreprises de distribution.	
Jeudi et vendredi, à 9 et à 10 heures.	4 h.
	46.
<i>Conférence.</i> — Etude critique de cas choisis.	
Mardi, à 14 et à 15 heures.	2 h.
	57.
<i>Exercices de comptabilité</i> ² .	
Lundi, à 14 et à 15 heures.	2 h.
	30.
<i>Calculs commerciaux.</i>	
(Avec le concours de l'assistant.)	2 h.
(Jour et heures à fixer.)	
M. Edouard Folliet , prof. ord.	
<i>Comptabilité des sociétés.</i> — Constitution, fusion, absorption, répartition des pertes et des profits dans les sociétés en nom collectif, en commandite, par actions, etc.	
Mardi, à 8 et à 9 heures, et mercredi, à 8 heures.	3 h.
	46.
<i>Expertises et arbitrages.</i> — Rôle de l'expert, nomination, droits et obligations, rapport. Rôle de l'arbitre, nomination, droits et obligations, procédure, sentence arbitrale.	
Mercredi, à 9 heures.	1 h.
	46.

¹ Rue de Candolle, 19.

² Cours pour étudiants n'ayant pas suivi une école de commerce.

Conférence. — Exercices pratiques. Cas spéciaux étudiés au point de vue juridique et comptable. 2 h.
Lundi, à 8 et à 9 heures. 46.

COURS EMPRUNTÉS A D'AUTRES FACULTÉS

(Voir les jours, les heures et les salles dans les programmes des autres Facultés)

FACULTÉ DES SCIENCES

- M. Henri Fehr : *Eléments de mathématiques supérieures.*
- M. Rolin Wavre : *Calcul différentiel et intégral.*
- M. Georges de Rham : *Calcul des probabilités.*
- M. Eugène Pittard : *Anthropologie générale.*
- M. Edouard Claparède : *Psychologie expérimentale.*
- M. Jean Piaget : *Histoire de la pensée scientifique.*

FACULTÉ DES LETTRES

- M. Victor Martin : *Conférence d'histoire grecque.*
- M. André Oltramare : *Cours d'histoire romaine.*
- M. Marcel Raymond : *Cours de littérature.*
- M. Charles Bally : *Linguistique générale.*
- M. Charles Werner : *Histoire de la Philosophie.*
- M. Henri Reverdin : *La pensée morale.*
- M. Albert Malche : *L'éducation sociale.*
- M. Pierre Bovet : *Education laïque et éducation religieuse.*
- M. Edmond Rossier : *Histoire de l'Europe au XVI^{me} siècle.*
— *L'Europe au temps du Premier Empire français et de la Restauration.*
— *Histoire diplomatique.*
- M. Paul-Edmond Martin : *Histoire du Moyen-Age.*
— *Histoire Nationale.*
- M. Louis Gielly : *La peinture italienne. Le XVI^{me} siècle.*

FACULTÉ DE DROIT

- M. Léopold Boissier : *Droit constitutionnel comparé.*
- M. Maurice Battelli : *Droit public général.*
— *Droit public et administratif suisse.*

- M. W. Amédée Liebeskind : *Histoire du Droit moderne.*
- M. Maurice Bourquin : *Droit international public.*
- M. Georges Sauser-Hall : *Droit civil suisse.*
— *Droit international privé.*
- M. Paul Carry : *Sociétés de personnes.*
— *Droit de change.*
— *Société à responsabilité limitée.*
- M. Alexandre Martin-Achard : *Propriété industrielle.*
- M. Louis Hamburger : *Droit commercial allemand.*

FACULTÉ DE THÉOLOGIE

- M. Eugène Choisy : *Histoire de l'Eglise ancienne, du IV^{me} au VII^{me} siècle.*
— *Histoire générale du christianisme.*
- M. Georges Berguer : *Histoire des Religions.*
- M. X. : *Histoire du peuple d'Israël et de sa religion.*

COURS DE PRIVAT-DOCENTS

- | | |
|---|----------------------------|
| M. Joseph Bonnet, D ^r sc. comm. | Salle |
| <i>Documents d'exportation et d'importation. I^{re} partie : Documents de transports maritimes.</i> | 1 h. |
| Samedi, à 14 heures. | 17. |
| M. Eugène Dérobert, D ^r ès sc. écon. | |
| <i>Les tendances récentes de la politique commerciale.</i> | 1 h. |
| Jeudi, à 8 heures. | 17. |
| M. Robert Dottrens, D ^r en sociologie. | |
| <i>Didactique générale.</i> | 1 h. |
| Mercredi, à 14 heures. | Inst. des Sc. de l'Éduc. 4 |
| <i>Les œuvres péri-scolaires.</i> | 1 h. |
| Lundi, à 11 heures. | Inst. des Sc. de l'Éduc. |
| M. Léon Dunand, D ^r en sociologie. | |
| <i>Problèmes de la production : Le rendement du travail ouvrier.</i> | 1 h. |
| Mardi, à 18 heures. | 28. |

M^{lle} Jeanne Duprat, D^r en sociologie.		
<i>Répétitoire de sociologie, économie sociale et systèmes politiques.</i>	1 h.	
Samedi, à 9 heures.		46.
<i>L'autorité politique.</i>	1 h.	
(Jour et heure à fixer).		
M. Jean-Philippe Lugrin, D^r ès sc.		
<i>Organisation rationnelle des entreprises (II^e partie).</i>	1 h.	
Mardi, à 18 heures.		17.
M. Antoine Pagès.		
<i>Interprétation de quelques textes relatifs à l'histoire économique de l'Espagne.</i>	1 h.	
Mercredi, à 15 heures.		49.
M^{lle} Louise Sommer, D^r en phil.		
<i>La dévaluation monétaire en histoire.</i>	2 h.	
(Jours et heures à fixer).		17.
M. Henri Tanner, D^r ès sc.		
<i>La publicité : psychologie et technique.</i>	1 h.	
Jeudi, à 18 heures.		48.
M. Antoine Velleman, prof. extr.		
<i>Cours pratique de langue anglaise.</i>		
1. History of England from 1603 to 1688.	1 h.	
Mercredi, à 17 heures.		45.
2. Exercices de traduction orale improvisée (« interprétation ») sur des sujets d'histoire, de politique internationale ou d'économie politique. Cours d'entraînement pour futurs interprètes diplomatiques ou de congrès.	1 h.	
Mercredi, à 18 heures.		45.

Conditions d'immatriculation.

Sont admises à l'immatriculation comme *étudiants* dans la Faculté des Sciences économiques et sociales :

1. Les personnes qui ont obtenu le certificat de maturité de l'une des sections du Collège de Genève ou de l'une des sections de l'Ecole secondaire et supérieure des jeunes filles de Genève.

¹ Institut des Sciences de l'éducation, rue des Maraichers, 44.

2. Les personnes qui ont obtenu le certificat de maturité de l'Ecole supérieure de Commerce de Genève.

3. Les personnes qui, par des certificats ou des diplômes, justifient d'études équivalentes¹. Le Bureau du Sénat, sur le préavis de la Faculté, statue sur l'équivalence.

Peuvent suivre les cours en qualité d'*auditeurs* les personnes âgées de 18 ans. Les auditeurs ne sont pas autorisés à postuler de grade.

Grades.

La Faculté des Sciences économiques et sociales prépare aux examens des grades de licencié ès sciences sociales (mention a) : licence générale (mention b) : histoire moderne et contemporaine, de licencié ès sciences économiques, de licencié en sociologie, de licencié ès sciences politiques (conjointement avec la Faculté de Droit) et de licencié ès sciences commerciales ; de docteur ès sciences économiques et de docteur en sociologie.

(Voir le règlement de la Faculté et les plans d'études, en vente à la Caisse de l'Université).

¹ Les baccalauréats ès lettres des Universités et Académies étrangères, la maturité italienne et les maturités délivrées par les Gymnases d'Etat sont, d'une manière générale, reconnus comme équivalents à la maturité du Collège de Genève, sous réserve de l'examen des diplômes dans chaque cas particulier.

Les conditions d'admission sont les mêmes pour les deux sexes.

INSTITUT DES HAUTES ÉTUDES COMMERCIALES

M. le professeur Claudius TERRIER, Administrateur.

Pour le Programme des Cours et Conférences, voir Faculté des Sciences
Economiques et Sociales.

Un Institut des Hautes Etudes commerciales est rattaché à la Faculté
des Sciences économiques et sociales.

Admission.

Sont admis à l'Institut et peuvent y obtenir les diplômes de Hautes Etudes commerciales :

a) Les personnes pouvant être immatriculées dans la Faculté des Sciences économiques et sociales (voir p. 40).

b) Les étudiants exmatriculés d'une autre Ecole de Hautes Etudes Commerciales suisse ou étrangère.

c) Les diplômés de la 3^{me} année de l'Ecole supérieure de Commerce de Genève, de la 3^{me} année de la Section commerciale de l'Ecole supérieure des jeunes filles de Genève, ainsi que les porteurs de titres jugés équivalents.

d) Les personnes ayant dix-huit ans accomplis qui justifient de connaissances équivalentes par des titres ou diplômes ou par un examen d'admission.

(Voir le règlement de l'Institut et le plan d'études, en vente à la Caisse de l'Université).

Diplôme.

L'Institut des Hautes Etudes Commerciales délivre un diplôme de hautes études commerciales.

S.S.S. = Bibliothèque de la Faculté des Sciences Économiques et sociales, rue de Candolle, 19.

I. S. E. = Institut des Sciences de l'Éducation.
S.St. = Séminaire de statistique, rue de Candolle, 19.

FACULTÉ DES SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

Heures	Lundi	Salle	Mardi	Salle	Mercredi	Salle	Jeudi	Salle	Vendredi	Salle	Samedi	Salle
8 à 9	Folliet	46	Folliet	46	Folliet	46	Rappard Derobert	46 17			Rappard	46
9 à 10	Folliet	46	Folliet	46	Folliet	46	Terrier	46	Terrier	46	Duprat J.	46
10 à 11	G.-L. Duprat	46	Babel	57	Hersch	46	Terrier	46	Terrier	46	Milhaud	30
11 à 12	G.-L. Duprat Dottrens	46 I.S.E.	Babel	46	Babel	46	Milhaud Hersch	30 46	Babel	46	Milhaud	30
14 à 15	Terrier	30	Terrier	57	Dottrens	I.S.E.			Milhaud	49	Bonnet	17
15 à 16	Terrier	30	Terrier	57	Pagès	49			Milhaud	49		
16 à 17	G.-L. Duprat	30	Burky	46	Burky Hersch	46 S.St.			G.-L. Duprat	48		
17 à 18	G.-L. Duprat	30	Burky	46	Rappard Burky Velleman	30 46 45	Milhaud Hersch	30 S. St.	G.-L. Duprat	48		
18 à 19			Burky Dunand Lugrin	58 28 17	Hersch Velleman	46 45	Milhaud Hersch Tanner	30 S. St. 48	Milhaud	30		

FACULTÉ DE DROIT

M. le professeur Paul CARRY, Doyen.

	Salle
M. Paul Logoz , prof. ord.	
<i>Procédure pénale.</i>	5 h.
Lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi, à 11 h.	48.
<i>Conférence</i> (travaux personnels des étudiants).	1 h.
Vendredi, à 10 heures.	48.
M. Hugo de Claparède , prof. hon.	
* <i>Bauer Reichserbhofgesetz</i> . 2. Semester.	1 h.
Lundi, à 10 heures.	17.
* <i>Droit civil allemand</i> . Vertrag und Unrecht (ab II. Sem.)	4 h.
Lundi, à 11 h., mardi, à 10 et à 11 h., mercredi, à 11 heures.	17
* <i>Droit civil allemand</i> . Familienerbe, I. Teil : Eheliches Güterrecht. 4. Sem.	1 h.
Mercredi, à 10 heures.	17.
* <i>Droit constitutionnel allemand depuis le XVI^e siècle</i> .	3 h.
Jeudi, vendredi et samedi, à 10 heures.	17.
M. Albert Richard , prof. ord.	
<i>Droit civil suisse</i> . — Les droits réels.	4 h.
Mardi, mercredi, jeudi, vendredi, à 9 heures.	48.
<i>Conférence</i> . — Exercices pratiques et discussion d'espèces.	1 h.
Vendredi, de 14 à 16 heures, tous les 15 jours.	48.
<i>Séminaire</i> . — Travaux personnels des étudiants.	1 h.
Vendredi, de 14 à 16 heures, tous les 15 jours.	48.
M. Erich-Hans Kaden , prof. ord.	
<i>Système du droit privé romain</i> .	3 h.
Lundi, à 9 h., mardi et mercredi, à 10 heures.	49.

*Cours donné en allemand.

	Salle
<i>Histoire et procédure du droit romain</i> .	3 h.
Jeudi et vendredi, à 10 h., samedi, à 9 heures.	49.
<i>Conférence de droit romain</i> (destinée aux étudiants de 1 ^{re} année).	2 h.
Lundi, à 10 et à 11 heures.	49.
<i>Séminaire de droit romain</i> (destiné aux étudiants avancés).	1 h.
Samedi, à 10 heures.	49.
* <i>Droit civil allemand</i> . — Familienerbe (régimes matrimoniaux et successions). II. Teil : Erbrecht.	1 h.
Jeudi, à 9 heures.	17.
* <i>Droit civil allemand</i> . — Exercices (avec travaux écrits) sur les obligations.	2 h.
Mardi, de 15 à 17 heures.	48.
M. Georges Sauser-Hall , prof. ord.	
<i>Droit civil suisse</i> . — Régimes matrimoniaux.	2 h.
Lundi, à 9 heures, et mercredi, à 8 heures.	48.
<i>Droit civil comparé</i> . — Partie spéciale : Les successions.	2 h.
Lundi et mardi, à 10 heures.	48.
<i>Droit international privé</i> . — Partie spéciale.	2 h.
Mercredi et jeudi, à 10 heures.	48.
<i>Séminaire de droit international privé</i> .	1 h.
Lundi, à 15 heures.	50.
M. Paul Carry , prof. ord.	
<i>Sociétés de personnes</i> : Société simple, en nom collectif, en commandite.	2 h.
Mercredi, à 15 h. et samedi, à 14 heures.	48.
<i>Droit de change</i> (y compris la loi allemande sur le change).	2 h.
Vendredi, à 8 h., et samedi, à 10 heures.	48.
<i>Société à responsabilité limitée</i> .	1 h.
Jeudi, à 8 heures.	48.
<i>Conférence</i> . Travaux écrits, discussion de cas pratiques.	1 h.
Mercredi, à 14 heures.	48.
M. Maurice Bourquin , prof. ord.	
<i>Droit international public</i> .	3 h.
Lundi, mardi, mercredi, à 14 heures.	49.

* Cours donné en allemand.

	Salle
<i>Conférence de droit international public</i> (licence). Lundi, à 15 heures.	1 h. 49.
M. Edgard Milhaud , prof. ord.	
<i>Cours général d'économie politique.</i> — La circulation et la répartition des richesses.	4 h.
Jeudi, à 17 et à 18 heures ; vendredi, à 18 heures et samedi, à 10 heures.	30.
<i>Conférence.</i>	1 h.
Samedi, à 11 heures.	30.
M. William-E. Rappard , prof. ord.	
<i>Société des Nations.</i> — La Société des Nations, son origine et son fonctionnement	1 h.
Mercredi, à 17 heures.	30.
<i>Finances publiques.</i> — Les impôts indirects. Le crédit public.	2 h.
Jeudi et samedi, à 8 heures.	46.
M. François Naville , prof. ord.	
<i>Médecine légale et technique policière scientifique.</i> — Cours théorique et démonstrations pratiques.	1 h.
Jeudi, à 10 heures. Institut de méd. légale ¹ .	
<i>Laboratoire de recherches spéciales.</i> Tous les jours. [S'adresser à l'Institut.]	
M. W. Amédée Liebeskind , prof. ord.	
<i>Histoire du droit moderne</i> : Le droit pénal et la pro- cédure.	1 h.
Lundi, à 8 heures.	49.
<i>Histoire des institutions politiques de la Suisse.</i>	3 h.
Mardi, mercredi et vendredi, à 8 heures.	49.
<i>Conférence</i> (avec travaux).	1 h.
Jeudi, à 16 heures.	45.
* <i>Folklore juridique</i> (Volkskunde).	1 h.
(Jour et heure à fixer).	17.

¹ Rue de l'École-de-Médecine.

* Cours donné en allemand.

	Salle
M. Maurice Battelli , prof. extr.	
<i>Droit public général.</i> — Principes généraux de l'or- ganisation constitutionnelle et administrative.	4 h.
Mardi, mercredi, jeudi et vendredi, à 9 heures.	49.
<i>Droit public et administratif suisse.</i>	2 h.
Mardi, à 8 heures, et samedi, à 9 heures.	48.
M. Ernest Delaquais , prof. honoraire.	
* <i>Procédure pénale allemande.</i>	3 h.
Mardi, jeudi et vendredi, à 17 heures.	48.
M. Alexandre Martin-Achard , chargé de cours.	
<i>La propriété industrielle.</i> — Les brevets d'invention.	1 h.
Lundi, à 10 heures.	45.
M. Léopold Boissier , chargé de cours.	
<i>Droit constitutionnel comparé.</i> — Conférence.	2 h.
Mardi, à 15 et à 16 heures.	50.
M. Louis Hamburger , chargé de cours.	
* <i>Droit commercial allemand</i> :	
* 1 ^o Commerce et industrie (Handel und Gewerbe).	2 h.
Jeudi et vendredi, à 11 heures.	17.
* 2 ^o Les sociétés (Gesellschaften).	3 h.
Lundi, mardi et mercredi, à 8 heures.	17.
* 3 ^o Exercices de droit commercial et industriel, et de droit des sociétés (avec travaux écrits).	2 h.
Mercredi, à 15 et à 16 heures.	17.
* <i>Exercices de droit civil allemand</i> pour étudiants avancés.	2 h.
Vendredi, à 15 et à 16 heures.	17.

* Cours donné en allemand.

COURS ET CONFÉRENCES POUR LE DOCTORAT

- Droit civil.* — M. le professeur Albert RICHARD.
Droit commercial. — M. le professeur Paul CARRY.
Droit pénal. — M. le professeur Paul LOGOZ.
Droit romain. — M. le professeur Erich-Hans KADEN.
Droit international public. — M. le professeur Maurice BOURQUIN.
 (Jours et heures à fixer). 2 h.
 Les candidats au doctorat qui désirent suivre cet enseignement sont priés d'en informer le doyen au début du semestre.

COURS DE PRIVAT-DOCENTS

- M. André Archinard, D^r en droit.
Notions générales et chapitres choisis de droit fiscal. 1 h.
 Jeudi, à 18 heures. 49.
- M. Georges Capitaine, D^r en droit.
Les Sociétés financières en général. — Sociétés de placement omnia; Sociétés de contrôles-holding companies; Sociétés de financement. 1 h.
 Lundi, à 17 heures. 49.
- M. Michel Grodensky, D^r en droit, lic. ès sc. soc.
Théorie générale du droit. — Le problème de la définition du droit. 2 h.
 Mardi, à 16 et à 17 heures. 49.
- Sociologie du droit.* — Le droit civil à la lumière de la sociologie. 1 h.
 Mardi, à 18 heures. 49.
- M. Maurice Roulet, D^r en droit.
Assurances privées. — Partie spéciale. 1 h.
 Vendredi, à 16 heures. 49.

Conditions d'admission.

Sont admises à l'immatriculation comme *étudiants* dans la Faculté de droit :

1^o Les personnes qui ont obtenu le certificat de maturité de la Section classique ou de la Section réelle latine du Collège de Genève, ou le certificat de maturité de la section réelle latine de l'École secondaire et supérieure des jeunes filles de Genève.

2^o Les personnes qui, par des certificats ou des diplômes, justifient d'études équivalentes¹. Le bureau du sénat, sur le préavis de la Faculté, statue sur l'équivalence.

Peuvent suivre les cours en qualité *d'auditeurs*, les personnes âgées de 18 ans. Les auditeurs ne sont pas autorisés à postuler de grade.

Grades.

La Faculté de Droit prépare aux examens des grades de licencié en droit et de docteur en droit. Elle prépare aussi, conjointement avec la Faculté des Sciences économiques et sociales, aux examens de la licence ès sciences politiques (voir le règlement et les plans d'études, en vente à la Caisse de l'Université).

¹ Les baccalauréats ès lettres des Universités et Académies étrangères, la maturité (avec latin) italienne et les maturités délivrées par les Gymnases d'Etat sont, d'une manière générale, reconnus comme équivalents à la maturité du Gymnase de Genève, sous réserve de l'examen des diplômes dans chaque cas particulier.

Les conditions d'admission sont les mêmes pour les deux sexes.

Heures	Lundi	Salle	Mardi	Salle	Mercredi	Salle	Jeudi	Salle	Vendredi	Salle	Samedi	Salle
8 à 9	Liebeskind Hamburger Roulet	49 17 48	Liebeskind Battelli Hamburger	49 48 17	Liebeskind Sauser-Hall Hamburger	49 48 17	Rappard Carry	46 48	Liebeskind Carry	49 48	Rappard	46
9 à 10	Kaden Sauser-Hall	49 48	Battelli Richard	49 48	Battelli Richard	49 48	Battelli Richard Kaden	49 48 17	Battelli Richard	49 48	Kaden Battelli	49 48
10 à 11	Kaden Martin-Achard Sauser-Hall de Claparède	49 45 48 17	Kaden Sauser-Hall de Claparède	49 48 17	Kaden Sauser-Hall de Claparède	49 48 17	Kaden Naville I.M.L. Sauser-Hall de Claparède	49 48 48 17	Kaden Logoz de Claparède	49 48 17	Milhaud Kaden Carry de Claparède	30 49 48 17
11 à 12	Kaden Logoz de Claparède	49 48 17	Logoz de Claparède	48 17	Logoz de Claparède	48 17	Logoz Hamburger	48 17	Logoz Hamburger	48 17	Milhaud Carry	30 48
14 à 15	Bourquin	49	Bourquin	49	Bourquin Carry	49 48			Richard	48		
15 à 16	Bourquin Sauser-Hall	49 50	Kaden	48	Carry Hamburger	48 17			Richard Hamburger	48 17		
16 à 17			Kaden Grodensky	48 49	Hamburger	17	Liebeskind	45	Hamburger	17		
17 à 18	Capitaine	49	Delaquis Grodensky	48 49	Rappard	30	Milhaud Delaquis	30 48	Delaquis	48		
18 à 19			Grodensky	49			Milhaud Archinard	30 49	Milhaud	30		

FACULTÉ DE MÉDECINE

M. le professeur Eugène BUJARD, Doyen.

M. le Dr **Jean-Amédée Weber**, prof. ord.

Anatomie topographique de la tête, du cou et des membres. 6 h.

Lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi, à 8 h. ;
mardi, à 18 heures. Aula Ec. Méd.

Ostéologie. — Etude du squelette par le modelage. 2 h.

Lundi, de 14 à 16 heures. Ec. Méd. Salle de dissect.

Le *Laboratoire d'anatomie* sera ouvert pendant le semestre d'été. Se renseigner auprès du professeur dès le début du semestre.

Eventuellement il y aura un *répétitoire gratuit concernant des questions d'anatomie et d'organogénie*, le lundi et le vendredi, à 17 h. $\frac{1}{4}$.

[S'adresser au professeur.]

Laboratoire pour recherches spéciales.

Tous les jours. Ec. Médecine.

M. le Dr **Eugène Bujard**, prof. ord.

Histologie normale. — 2^{me} partie : organes et appareils 4 h.

Lundi, mardi, mercredi et vendredi, à 7 h. 30. Ec. Méd.

Embryologie générale (embryogénie et histogénie). 2 h.

[A lieu au semestre d'hiver.]

Stomatologie normale. 2 h.

Jeudi, de 7 h. 30 à 9 h. Ec. Méd.

Laboratoire d'histologie.

Le laboratoire est ouvert tous les jours, sauf le jeudi ; les travaux pratiques ont lieu le lundi, le mercredi, le vendredi et le samedi, de 9 à 11 heures, le mardi, de 14 à 16 heures.

Exercices de technique microscopique.

[S'adresser au professeur.]

Laboratoire d'embryologie et d'embryogénie.

[A lieu au semestre d'hiver.]

Laboratoire pour recherches spéciales.

Tous les jours, sauf le jeudi. Ec. Méd.

M. le Dr Frédéric Battelli, prof. ord.	
<i>Physiologie. — Fonctions de relation.</i>	6 h.
Mardi, de 16 à 18 h.; lundi, mercredi, vendredi et samedi, à 11 heures.	Ec. Méd.
<i>Laboratoire de chimie physiologique.</i>	
Mardi et jeudi, de 9 heures à midi.	Ec. Méd.
<i>Laboratoire de physiologie.</i>	
[A lieu au semestre d'hiver].	
<i>Exercices pratiques et théoriques pour étudiants avancés.</i>	
Jeudi, à 16 heures.	Ec. Méd.
<i>Laboratoire pour recherches spéciales.</i>	
Tous les jours.	Ec. Méd.
M. le Dr Max Askanazy, prof. ord.	
<i>Anatomie pathologique spéciale.</i>	4 h.
Lundi, mercredi, jeudi et vendredi, de 8 à 8 h. ³ / ₄	Inst. path. ¹
<i>Cours sur les tumeurs.</i>	1 h.
Samedi, de 9 à 10 heures.	Inst. path.
<i>Laboratoire d'histologie pathologique.</i>	6 h.
Lundi et jeudi, de 14 à 16 h.; vendredi, de 11 à 12 h. 30.	Inst. path.
<i>Travaux spéciaux. Tous les jours.</i>	Inst. path.
M. le Dr Maurice Roch, prof. ord.	
<i>Clinique médicale.</i>	6 h.
Tous les jours, sauf le samedi, de 9 h. 50 à 10 h. 50.	Hôp. cant. ²
<i>Médecine propédeutique (avec le concours du chef de clinique et du chef de laboratoire).</i>	1 h.
Vendredi, de 9 à 9 h. 45.	Hôp. cant.
<i>Stage clinique (pour médecins et élèves dont la scolarité est terminée).</i>	6 h.
Tous les jours.	Hôp. cant.
<i>Exercices d'auscultation.</i>	
(Jours et heures à fixer).	
M. le Dr Albert Jentzer, prof. ord.	
<i>Clinique chirurgicale.</i>	6 h.
Lundi, mardi, mercredi et jeudi, de 11 h. à 12 h. 15.	Hôp. cant.

¹ Institut pathologique, boul. de la Cluse.

² Hôpital cantonal.

<i>Chirurgie propédeutique.</i>	
(A lieu au semestre d'hiver).	
<i>Stage clinique d'un mois pour candidats en médecine.</i>	Hôp. cant.
Tous les jours [s'adresser au professeur].	
<i>Travaux pratiques.</i>	Hôp. cant.
Tous les jours [s'adresser au professeur].	
<i>Travaux de laboratoire.</i>	Hôp. cant.
Tous les jours [s'adresser au professeur].	
M. le Dr René Koenig, prof. ord.	
<i>Clinique gynécologique et obstétricale.</i>	5 h.
Lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi, de 7 à 8 heures.	Maternité.
<i>Cours propédeutique de gynécologie.</i>	1 h.
(Jour et heure à fixer.)	Maternité.
<i>Laboratoire. (Tous les jours).</i>	Maternité.
M. le Dr Pierre Gautier, prof. ord.	
<i>Clinique infantile.</i>	2 h.
Lundi et vendredi, à 17 heures.	Clin. infant. ¹
M. le Dr Adolphe Franceschetti, prof. ord.	
<i>Clinique ophtalmologique.</i>	2 h.
Mardi à 8 heures, et vendredi, à 9 heures.	Clin. ophtalm. ²
<i>Cours d'ophtalmoscopie pour débutants.</i>	1 h.
Lundi, à 17 heures.	Clin. ophtalm.
<i>Cours d'ophtalmoscopie pour candidats aux examens.</i>	1 h.
Mercredi, à 17 heures.	Clin. ophtalm.
M. le Dr Charles Ladame, prof. ord.	
<i>Clinique des maladies mentales.</i>	2 h.
Mercredi, de 14 à 16 heures.	Asile de Bel-Air ³ .
M. le Dr Charles Du Bois, prof. ord.	
<i>Clinique dermato-vénérologique.</i>	3 h.
Lundi, mercredi et jeudi, à 9 heures.	Hôp. cant.
[Pour les stages s'adresser au professeur.]	

¹ Clinique infantile, rue Prevost-Martin, 28.

² Clinique ophtalmologique, rue Alcide-Jentzer.

³ Asile cantonal des Aliénés, Bel-Air, Chêne.

- M. le Dr **Bernard Wiki**, prof. ord.
Matière médicale et thérapeutique expérimentale (Pharmacologie). 2 h.
 Mardi, à 15 heures, et mercredi, à 16 heures. Ec. Méd.
- Art de formuler. Exercices de rédaction d'ordonnances* (Cours théorique). 2 h.
 Samedi, de 10 heures à midi. Ec. Méd.
- Exercices pratiques de prescription et de dispensation des médicaments.*
 [A lieu au semestre d'hiver.]
Laboratoire pour recherches spéciales.
 Tous les jours, sauf le samedi. [S'adr. au professeur]. Ec. Méd.
- M. le Dr **Georges Bickel**, prof. ord.
Clinique thérapeutique. 1 h.
 Vendredi, de 9 heures à 9 h. 45. Hôp. cant.
- Policlinique médicale.* 2 h.
 Mardi et vendredi, à 18 heures. Policlinique.
- Stage de policlinique médicale.*
 Tous les jours, jeudi excepté, de 16 à 18 h. Policlinique.
- M. le Dr **Jean-Alfred Veyrassat**, prof. ord.
Policlinique chirurgicale. 2 h.
 Samedi, de 10 heures à midi. Policlinique.
- Chirurgie opératoire.* 6 h.
 Lundi, mardi et mercredi, de 17 à 19 h. Ec. Méd.
 Labor. d'anatomie.
- M. le Dr **Raoul de Seigneux**, prof. ord.
Cours pratique d'opérations obstétricales (2^{me} partie). 2 h.
 Samedi, de 7 à 9 heures. Maternité (Amphith.)
- Policlinique gynécologique et obstétricale* (Exercices pratiques de diagnostic gynécologique et obstétrical sur le mannequin). 2 h.
 Mardi, à 16 h. et vendredi, à 15 h. Policl. obst. et gyn., s. 26¹.
 Pour les participants à ce cours : sutures de déchirures périnéales (sur convocation). 1 h.
- Consultations de la Policlinique gynécologique et obstétricale.*
 Stage d'un mois, limité à 2 participants par mois.
 Tous les jours, à 14 heures. Policl. obst. et gyn.

¹ Maternité.

- M. le Dr **Zareh Chéridjian**, prof. ord.
Clinique et policlinique oto-rhino-laryngologique. 2 h.
 Lundi de 18 à 19 h.; vendredi, de 17 à 18 heures. Policl. oto-rhino-laryngologique ou Hôpital Cant.
- M. le Dr **François Naville**, prof. ord.
Médecine légale. — Cours théorique et démonstrations pratiques. 2 h.
 Mardi et vendredi, à 14 heures. Institut de méd. légale¹.
- Autopsies médico-légales.* — Rédactions de rapports et expertises par les élèves; démonstrations de laboratoire selon matériel et sur convocation.
Laboratoire de recherches spéciales. Institut de méd. légale.
 Tous les jours [S'adresser à l'Institut].
- M. le Dr **Charles Julliard**, prof. extr.
Chirurgie des accidents et médecine d'assurance. 1 h.
 Mardi, à 16 heures. Hôp. Cant.
- M. le Dr **René Gilbert**, prof. ord..
Radiologie générale. — Applications au diagnostic et aux traitements (avec démonstrations). 2 h.
 Mercredi, de 14 à 16 heures. Institut central de Radiologie.
 [A lieu au semestre d'hiver].
- Stage de radiologie clinique* pour médecins, ou pour étudiants ayant terminé leur scolarité.
 Tous les jours (nombre limité). S'adresser au professeur.
 Institut central de Radiologie.
- M. le Dr **Pierre M. Besse**, prof. ord.
Diététique. 1 h.
 Mardi, à 15 heures. Inst. de physioth., Hôp. cant.
- Physiothérapie.* 1 h.
 Mardi, à 16 heures. Inst. de physioth., Hôp. cant.
- Hydrologie-climatologie médicale.* 1 h.
 Mercredi, à 16 heures. Inst. de physioth., Hôp. cant.
- M. le Dr **Théodore Reh**, prof. extr.
Hygiène sociale. 2 h.
 Mercredi, de 14 à 16 heures. Inst. d'hyg.

¹ Rue de l'Ecole-de-Médecine.

Exercices pratiques d'hygiène (complément du cours). 2 h.
Mardi, de 17 à 19 heures. Inst. d'hyg.
Visites d'instituts, de fabriques et d'usines.
[Annoncées en cours de semestre.]

COURS DE PRIVAT-DOCENTS

a) Nouveau règlement.

M. Léon Babaiantz, privat-docent de radiologie médicale.
Exploration radiologique crânienne et intracrânienne. 1 h.
Jeudi, à 16 heures. Institut Central de Radiologie
Hôpital Cantonal.

M. le Dr Edmond Barbey, privat-docent d'oto-rhino-laryngologie.
Cours de diagnostics oto-rhino-laryngologiques. 1 h.
Mercredi, à 17 heures. Pol. oto-rhino-laryngologique.

M. le Dr Nicolas Betchov, privat-docent de médecine interne.
La tuberculose. — Etude clinique. Lutte sociale antituberculeuse. Démonstrations pratiques et visites d'institutions. 1 h.
Lundi, à 16 heures. Hôp. cant.

M. le Dr Jacques-E.-W. Brocher, privat-docent de pathologie générale.
Chapitres choisis de pathologie générale. 1 h.
Mardi, à 17 heures. Inst. path.

M. le Dr Fernand Chatillon, privat-docent d'obstétrique et de gynécologie.
Cours d'obstétrique et de gynécologie 1 h.
Mardi, à 8 heures. Maternité.

M. le Dr Isaac Dainow, privat-docent de dermatologie et syphiligraphie.
Acquisitions récentes de la thérapeutique dermatologique. 1 h.
Jeudi, à 16 heures. Clinique Dermatologique
Hôp. cant.

M. le Dr Albert H. Du Bois, privat-docent de médecine interne.
Hématologie clinique. 1 h.
(Jour et heure à fixer.) Amphithéâtre Clin. méd., Hôp. Cant.

M. le Dr Alexandre Epstein, privat-docent de médecine interne.
Les principales affections non-tuberculeuses des poumons. 1 h.
Lundi, à 17 heures. Hôp. Cant.

M. le Dr Henri Flournoy, privat-docent de psychopathologie.
Chapitres choisis de psychopathologie. 1 h.
(Jour et heure à fixer.) Université.

M. le Dr Oscar-Louis Forel, privat-docent de psychiatrie.
Introduction à la « psychologie médicale » 1 h.
(Jour et heure à fixer.) Université.

M. le Dr Ernest Friedheim, privat-docent d'anatomie pathologique.
Pathologie des maladies exotiques. 1 h.
(Jour et heure à fixer.) Inst. path.
Aspect clinique des cancers. 1 h.
(Jour et heure à fixer.) Inst. path.

M. le Dr Edouard Frommel, privat-docent de thérapeutique.
Chapitres choisis de thérapeutique. 1 h.
(Jour et heure à fixer.) Polyclinique.

M. le Dr Maurice Gilbert, privat-docent de médecine interne.
[A lieu au semestre d'hiver.]

M. le Dr Jean Golay, privat-docent de dermatologie et syphiligraphie.
Les maladies vénériennes. 1 h.
Samedi, à 16 heures. Clin. dermatol.

M^{me} Dr Léonore Gourfein-Welt, privat-docent d'ophtalmologie.
Chapitres choisis d'ophtalmologie. 1 h.
Mardi, à 16 heures. Clin. ophtalm.¹

M. le Dr Ernest-R. Held, privat-docent de gynécologie et d'obstétrique.
Répétitoire de gynécologie. 1 h.
(Jour et heure à fixer.) Maternité.

M. le Dr Morduch Ickowicz, privat-docent d'histologie.
Technique histologique. 1 h.
Mardi, à 18 heures. Ec. Méd.

M. le Dr Herz Mantchik, privat-docent d'oto-rhino-laryngologie.
Cours de technique et de pratique oto-rhino-laryngologique. 1 h.
Samedi, à 11 heures. Policl. oto-rhino-laryng.²

M. le Dr Eric Martin, privat-docent de médecine interne.
Maladies du métabolisme. Diabète, Obésité, Maladies de la Thyroïde. 1 h.
(Jour et heure à fixer.) Amphithéâtre de la Clinique médicale.

¹ Rue Alcide-Jentzer.

² Boulevard de la Cluse, 42.

- M. le Dr **Ferdinand Morel**, privat-docent de psychiatrie.
Psychiatrie. 1 h.
 Mardi, à 17 heures. Polyclinique.
- M. le Dr **G. de Morsier**, privat-docent de neurologie et de psychiatrie.
Clinique neurologique et neuropathologie. 1 h.
 Vendredi, à 17 heures. Hôp. Cant.
- M. le Dr **John-Henri Oltramare**, privat-docent de chirurgie.
Chirurgie générale. 1 h.
 (Jour et heure à fixer.) Clin. chir.
- M. le Dr **Georges Piotrowski**, privat-docent de physiologie pathologique.
Technique et interprétation des examens de laboratoire. 1 h.
 Samedi, à 9 heures. Lab. Clin. ophthalm.
- M. le Dr **Frédéric Roulet**, privat-docent d'anatomie pathologique.
Thérapeutique par le choc (protéinothérapie, métaux, colloïdaux, etc.) 1 h.
 Samedi, à 18 heures. Lab. Clin. ophthalm.
- M. le Dr **Frédéric Roulet**, privat-docent d'anatomie pathologique.
Questions actuelles d'anatomie pathologique générale.
 I. Le problème de l'inflammation.
 (Jour et heure à fixer.)
- M. le Dr **Erwin Rutishauser**, privat-docent d'anatomie pathologique.
Pathologie du système osseux et des articulations 1 h.
 (Jour et heure à fixer.) Inst. path.
- M. le Dr **Charlie Saloz**, privat-docent de médecine interne.
Sémiologie cardio-vasculaire. 1 h.
 [A lieu au semestre d'hiver.]
- M. le Dr **Raymond de Saussure**, privat-docent de psychiatrie.
 [A lieu au semestre d'hiver.]
- M. le Dr **François Sciclounoff**, privat-docent de médecine interne.
Chapitres choisis de sémiologie médicale. 1 h.
 Vendredi, à 15 heures. Hôp. Cant.
- M. le Dr **Jacques Stephani**, privat-docent de médecine interne.
Etude des formes de début et des formes d'état de la tuberculose pulmonaire. Eléments d'interprétation du cliché radiographique. 1 h.
 Jeudi, à 16 heures. Hôp. Cant.
- M. le Dr **Robert Sulzer**, privat-docent de physiologie.
La digestion. 1 h.
 (Jour et heure à fixer.) Ec. Méd.

- M. le Dr **Josel Szepsenwol**, privat-docent d'anatomie.
Les nerfs craniens. 1 h.
 Mercredi, à 14 heures. Ec. Méd.
- M. le Dr **Karl-M. Walthard**, privat-docent de physiothérapie.
Electrologie pratique. Electrodiagnostic et Electrothérapie. 1 h.
 (Jour et heure à fixer.) Institut de Physiothérapie, Hôp. Cant.
- M. le Dr **Fernand Wyss-Chodat**, privat-docent de dermatologie et syphiligraphie.
Les infections en dermatologie et vénérologie. 1 h.
 Mercredi, à 16 heures. (Clin. Dermat., Hôp. Cant.)
- b) Ancien règlement.
- M. le Dr **Louis Aubert.**
Gynécologie opératoire. 1 h.
 Mercredi, à 18 heures. Maternité.
- M. le Dr **Henri Audeoud.**
Hygiène et alimentation de l'enfance. 1 h.
 Samedi, à 18 heures. Polyclinique.
- M. le Dr **Charles Martin-Du Pan.**
Chirurgie infantile et orthopédie. 1 h.
 Mardi, à 11 h. Hôp. Gourgas.
- M. le Dr **Rista Mitkovitch.**
Criminologie spéciale. — Les demi-fous et leur responsabilité. Les crimes passionnel, politique et collectif. La criminalité de l'enfance et de l'adolescence. Peine de mort. 1 h.
 Lundi, à 15 heures. Univ., s 48
- M. le Dr **Charles Perrier.**
Chapitres choisis d'urologie chirurgicale. 1 h.
 Vendredi, à 17 heures. Hôp. cant.
- M. le Dr **Charles Waegli.**
Séminaire d'obstétrique. 1 h.
 Vendredi, à 10 heures. Auditoire de la Maternité.

Conditions d'immatriculation.

Sont admises à l'immatriculation comme *étudiants* dans la Faculté de médecine :

1° Les personnes qui ont obtenu le certificat de maturité de la section classique ou de la section réelle latine du Collège de Genève

ou le certificat de maturité de la section réelle latine de l'Ecole secondaire et supérieure des jeunes filles de Genève.

2° Les personnes qui, par des certificats ou des diplômes, justifient d'études équivalentes¹. Le bureau du Sénat, sur le préavis de la Faculté, statue sur l'équivalence.

Peuvent suivre les cours en qualité d'*auditeurs* les personnes âgées de 18 ans. Toutefois, sauf autorisation spéciale du professeur, les cliniques et les cours pratiques ne sont accessibles qu'aux personnes qui justifient d'études médicales régulières.

Grades, certificats.

Examens fédéraux pour les médecins.

La Faculté de Médecine prépare aux examens des grades de bachelier ès sciences médicales, de docteur en médecine et de docteur en médecine dentaire, ainsi qu'aux examens du certificat d'études médicales. Elle prépare également aux examens fédéraux pour les médecins.

¹ Les baccalauréats ès lettres des Universités et Académies étrangères, la maturité italienne et les maturités délivrées par les Gymnases d'Etat sont, d'une manière générale, reconnus comme équivalents à la maturité du Gymnase de Genève, sous réserve de l'examen des diplômes dans chaque cas particulier.

Les conditions d'admission sont les mêmes pour les deux sexes.

E.M. = Ecole de médecine.
H.C. = Hôpital cantonal.
I.P. = Institut pathologique.
U. = Université, bâtiment principal.
M. = Maternité.
I.H. = Institut d'Hygiène.
A.A. = Asile des Aliénés.
I.R. = Institut de radiologie. (H.C.)

Cl. m. = Clinique médicale.
Cl. ch. = Clinique chirurgicale.
P. = Policlinique.
P.Oto. = Policl. otorhinolaryng.
I.M.L. = Institut méd. légale.
Cl. Inf. = Clinique infantile.
Cl. opt. = Clinique ophtalmolog.

FACULTÉ DE MÉDECINE

Heures	Lundi		Mardi		Mercredi		Jeudi		Vendredi		Samedi	
7.30	Bujard	E.M.	Bujard	E.M.	Bujard	E.M.	Bujard (7.30-9)	E.M.	Bujard	E.M.		
7 à 7.45	Kœnig	Mat.	<i>Held A.J.</i>	Mat.	Kœnig	Mat.	Kœnig	Mat.	Kœnig	Mat.		
7.15 à 8.-			Kœnig	Mat.								de Seigneux Mat.
8.15 à 9.-	Weber	Aula E.M.	Weber	Aula E.M.	Weber	Aula E.M.			Weber	Aula E.M.	J.-A. Weber	Aula E.M.
8 à 8.45	Askanazy	I.P.	<i>Chatillon</i>	M.	Askanazy	I.P.	Askanazy	I.P.	Askanazy	I.P.	de Seigneux	Mat.
9 à 11.-	Bujard (t.p.)	E.M.			Bujard (t.p.)	E.M.			Bujard (t.p.)	E.M.	Bujard (t.p.)	E.M.
9 à 9.45	Du Bois	H.C.	Bickel	H.C.	Du Bois	H.C.	Du Bois	H.C.	Roch	H.C.	Askanazy	9.15-10 I.P.
9 à 12			Battelli (t.p.)	E.M.			Battelli (t.p.)	E.M.	Franceschetti	Cl. Oph.		
9.15 à 10												<i>Piotrowski</i> Cl. opt.
9.50 à 10.50	Roch	H.C.	Roch	H.C.	Roch	H.C.	Roch	H.C.	Roch	H.C.		
10.15									<i>Waegeli</i>	Mat.	Wiki	10.15-12 E.M.
10.30											Veyrassat	» Pol.
11.15 à 12	Battelli	E.M.	<i>Martin Du Pan</i>	H.C.	Battelli	E.M.			Battelli	E.M.	Battelli	E.M.
11 à 12.15	Jentzer	H.C.	Jentzer	H.C.	Jentzer	H.C.	Jentzer	H.C.	Askanazy	11-12.30 I.P.	<i>Mantchik</i>	P. oto.

FACULTÉ DE MÉDECINE (suite)

Heures.	Lundi	Mardi	Mercredi	Jehudi	Vendredi	Samedi
14 à 15	Weber E.M. Askanazy (t.p.) I.P.	Bujard (t.p.) E.M. Naville I.M.L.	Ladame A.A. Gilbert I.R. Reh I.H. Szepsenwol E.M.	Askanazy (t.p.) I.P.	Naville I.M.L.	
15 à 16	Weber E.M. Askanazy (t.p.) I.P. Milkovitch 48	Bujard (t.p.) E.M. Wiki E.M. Besse H.C.	Ladame A.A. Gilbert I.R. Reh I.H.	Askanazy (t.p.) I.P.	Sciclounoff H.C. de Seigneux Mat.	
16 à 17	Betchov H.C.	Battelli E.M. Besse H.C. Gourfein-Welt Cl. op Julliard H.C. de Seigneux Mat.	Wiki E.M. Besse H.C. Wyss-Chodat H.C.	Battelli (t.p.) E.M. Dainow H.C. Babaantz I.R. Stephani H.C.		Golay H.C.
17 à 18	Gautier Cl. inf. Franceschetti Cl. Op. Veyrassat E.M. Epstein H.C.	Battelli E.M. Veyrassat E.M. Brocher I.P. Morel P.	Franceschetti Cl. Op. Veyrassat E.M.	Reh (t.p.) I.H.	Gautier Cl. inf. Chéridjian P. Oto. Perrier H.C. de Morsier H.C.	
18 à 19	Veyrassat E.M. Chéridjian P. Oto.	Weber E.M. Veyrassat E.M. Bickel Pol. Ickowicz E.M.	Veyrassat E.M. Aubert Mat.	Reh (t.p.) I.H. Stephani H.C.	Bickel Pol.	Audeoud Pol. Piotrowski Cl. Opht.

INSTITUT DENTAIRE

Président de la Commission : M. le Professeur Eugène BUJARD.

M. le Dr **Ernest Métral**, professeur à l'Institut dentaire.

Clinique dentaire. Dentisterie opératoire. Obturation.

Aurification. 14 h.

Lundi, mardi, mercredi, vendredi, de 14 à 17 h.;

samedi, de 14 à 16 heures. Institut dentaire

Cours théorique. 1 h.

Samedi, à 16 heures. Inst. dent.

M. le Dr **Paul Guillermin**, professeur à l'Institut dentaire.

Poli-clinique dentaire. 12 h.

Tous les jours, de 8 à 10 heures; Inst. dent.

Pathologie thérapeutique. Prophylaxie bucco-dentaire. 1 h.

Jeudi, de 7 à 8 heures. Inst. dent.

M. le Dr **François Ackermann**, professeur à l'Institut dentaire.

Prothèse générale et chirurgicale. 5 h.

Lundi, mercredi de 8 à 10 heures, et samedi, de 9 à 10 heures. Inst. dent.

Démonstrations sur patients. 1 h.

Samedi, à 10 heures. Inst. dent.

Recherches scientifiques. Thèses. Travaux techniques. 1 h.

Mercredi, à 10 heures. Inst. dent.

Cours théorique. 1 h.

Samedi, à 11 heures. Inst. dent.

M. le Dr **François Pfæffli**, professeur à l'Institut dentaire.

Couronnes et appareils à pont. 5 h.

Clinique.

Lundi et mardi, de 17 à 19 h. ; vendredi, de 17 à 18 heures. Inst. dent.

Cours théorique. 1 h.

Vendredi, de 18 à 19 heures. Inst. dent.

M. le Dr Eugène Bujard, prof. ord. à l'Université.
Stomatologie normale. 2 h.
 Jeudi, de 7 h. 30 à 9 heures. Ecole de Médecine

M. le Dr Max Askanazy, prof. ord. à l'Université.
Cours sur les tumeurs. 1 h.
 Samedi, à 9 heures. Inst. Pathol.
Anatomie pathologique de la cavité buccale.
 [A lieu au semestre d'hiver.]

M. le Dr Charles Julliard, prof. extr. à l'Université.
Chirurgie générale. 1 h.
 Mercredi, à 10 heures. Inst. dent.

M. le Dr Charles Wartmann, professeur à l'Inst. dentaire.
Pharmacologie. 2 h.
 Mardi et vendredi, à 11 heures. Inst. dent.
Stomatologie clinique. 1 h.
 Samedi, à 11 heures. Inst. dent.

M. Ernest Comte, chargé de cours.
Orthodontie. — Cours théorique. 2 h.
 Jeudi, de 10 à 12 heures. Inst. dent.
 Clinique. 1 h.
 [Jour et heure à fixer]. Inst. dent.
 Cours sur modèles. 1 h.
 [A lieu au semestre d'hiver]. Inst. dent.

Le laboratoire est ouvert tous les jours, de 8 à 12 heures ;
 le lundi, le mardi, et le vendredi, de 14 à 19 heures ;
 le mercredi et le samedi, de 14 à 17 heures.

COURS DE PRIVAT-DOCENT

M. Arthur-Jean Held, Dr méd. dent.
Thérapeutique des paradentoses. 1 h.
 Mardi, à 7 h. 30. Inst. dent.

Conditions d'admission.

Les conditions d'admission à l'Institut Dentaire sont les mêmes que celles qui sont indiquées plus haut pour la Faculté de Médecine (p. 58).

Grades. Examens fédéraux pour les médecins-dentistes.

L'Institut dentaire prépare aux examens du grade de licencié en chirurgie dentaire. Il prépare également aux examens fédéraux pour les médecins-dentistes.

INSTITUT DENTAIRE

Heures	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
7 à 8 7.30 à 9		<i>Held</i>		Guillermin Bujard E.M.		
8 à 9	Guillermin Ackermann	Guillermin	Guillermin Ackermann	Guillermin Bujard E.M.	Guillermin	Guillermin
9 à 10	Guillermin Ackermann	Guillermin	Guillermin Ackermann	Guillermin	Guillermin	Guillermin Ackermann Askanazy I.P.
10 à 11			Ackermann Julliard	Comte		Ackermann
11 à 12		Wartmann		Comte	Wartmann	Wartmann
14 à 15	Métral	Métral	Métral		Métral	Métral
15 à 16	Métral	Métral	Métral		Métral	Métral
16 à 17	Métral	Métral	Métral		Métral	Métral
17 à 18	Pfæffli	Pfæffli			Pfæffli	
18 à 19	Pfæffli	Pfæffli			Pfæffli	

FACULTÉ AUTONOME DE THÉOLOGIE

M. Auguste LEMAITRE, Doyen.

Salle

M. J. Eugène Choisy, prof. ord.

<i>Histoire de l'Eglise ancienne, du 4^e au 7^e siècle.</i>	2 h.	
Lundi, à 9 heures et à 10 heures.		28.
<i>Histoire générale du christianisme dès la Renaissance.</i>	1 h.	
Samedi, à 10 heures.		29.
<i>Séminaire calvinien.</i>	1 h.	
Samedi, à 11 heures.		B. P. U.

M. X.

<i>Théologie pastorale.</i>	1 h.	
Vendredi, à 10 heures.		28.
<i>Homilétique et diction.</i>	2 h.	
Mercredi, à 10 heures et à 11 heures.		29.
<i>Exercices pratiques (sermons et catéchèses.)</i>	1 h.	
Mardi, à 11 heures.		28.

M. Auguste Lemaître, prof. ord.

<i>Dogmatique : L'Eglise et les sacrements. L'espérance chrétienne et l'au-Delà.</i>	3 h.	
Mercredi, vendredi et samedi, à 8 heures.		28.
<i>Histoire des doctrines : La théologie protestante française au XX^e siècle.</i>	1 h.	
Mardi, à 10 heures.		28.
<i>Patristique latine. Augustin : Confessions.</i>	1 h.	
Samedi, à 9 heures.		29.
<i>Introduction aux études théologiques.</i>	1 h.	
Mercredi, à 9 heures.		29.

M. X.

<i>Histoire du peuple d'Israël et de sa religion. — Le prophétisme.</i>	2 h.	
Lundi, à 11 heures ; samedi, à 10 heures.		28.

	Salle	
<i>Exégèse de l'Ancien Testament. — Fragments de la Genèse.</i>	2 h.	28
Mercredi et samedi, à 9 heures.		
<i>Grammaire hébraïque.</i>	3 h.	29
Lundi, à 9 h. ; mercredi et vendredi, à 8 heures.		
<i>Histoire du texte de l'Ancien Testament.</i>	1 h.	29.
Lundi, à 10 heures.		
M. Georges Berguer , prof. ord.		
<i>Histoire des Religions. L'Islam.</i>	2 h.	28.
Mardi, à 9 heures, et mercredi, à 10 heures.		
<i>Histoire des Religions. (1^{re} année). Prolégomènes : animisme, magie, tabous, totémisme etc.</i>	1 h.	29.
Mardi, à 13 heures.		
<i>Psychologie religieuse. — Analyse des divers tempéraments religieux (2^{me} partie)</i>	1 h.	28.
Mercredi, à 11 heures.		
M. Franz Leenhardt , prof. ord.		
<i>Théologie du Nouveau Testament. Eglise et Sacrement dans la pensée chrétienne primitive.</i>	2 h.	28.
Mardi, de 15 à 17 heures.		
<i>Interprétation de textes. Les épîtres aux Corinthiens</i>	2 h.	28.
Lundi, de 14 à 16 heures.		
<i>Introduction aux livres du Nouveau Testament (pour la 2^{me} année).</i>	1 h.	28.
Vendredi, à 11 heures.		
<i>Histoire et principes de l'exégèse biblique.</i>	1 h.	29.
Vendredi, à 10 heures.		
<i>Lecture cursive du Nouveau Testament (en grec).</i>	1 h.	28.
Vendredi, à 9 heures.		
M. Henry Berthoud , chargé de cours.		
<i>Catéchétique.</i>	1 h.	28.
Mardi, à 14 heures.		
M. Jaques Courvoisier , chargé de cours.		
<i>Les influences réciproques de la Réforme allemande et de la Réforme française.</i>	1 h.	28.
Mardi, à 8 heures.		

EXERCICES DE PRÉDICATION

Une fois par semaine devant les professeurs de la Faculté.

Conditions d'admission.

Sont admises à l'immatriculation comme *étudiants* dans la Faculté autonome de théologie protestante :

1^o Les personnes qui ont obtenu le certificat de maturité de la section classique ou de la section réelle latine du Collège de Genève ou le certificat de maturité de la section réelle latine de l'Ecole secondaire et supérieure des jeunes filles de Genève.

2^o Les personnes qui, par des certificats ou des diplômes, justifient d'études équivalentes¹. Le Bureau du Sénat, sur le préavis de la Faculté, statue sur l'équivalence.

Peuvent suivre les cours en qualité d'*auditeurs*, les personnes âgées de 18 ans. Les auditeurs ne sont pas autorisés à postuler de grade.

Grades.

La Faculté de Théologie prépare aux examens des grades de bachelier en théologie, de bachelier ès sciences religieuses, de licencié en théologie et de docteur en théologie.

Au nom de l'Université :

Le Recteur,

William-E. RAPPARD.

¹ Les baccalauréats ès lettres des Universités et Académies étrangères, la maturité (avec latin) italienne et les maturités délivrées par les Gymnases d'Etat sont, d'une manière générale, reconnus comme équivalents à la maturité du Gymnase de Genève, sous réserve de l'examen des diplômes dans chaque cas particulier.

Les conditions d'admission sont les mêmes pour les deux sexes.

Le présent programme est approuvé.

GENÈVE, le 21 janvier 1937.

Le Conseiller d'Etat
chargé du Département de l'Instruction publique,

Adrien LACHENAL.



INSTITUT UNIVERSITAIRE DE HAUTES ÉTUDES INTERNATIONALES

(The Graduate Institute of International Studies)

5, Promenade du Pin, Genève.

Direction : MM. les professeurs Paul MANTOUX et William E. RAPPARD.

L'Institut a pour but l'étude scientifique au siège de la Société des Nations des relations internationales contemporaines, envisagées des points de vue juridique, économique, politique et historique.

Préparation aux examens du diplôme de l'Institut, de la licence ès sciences politiques (mention études internationales) et du doctorat ès sciences politiques.

Pour les conditions d'admission, les dispositions financières¹, etc., consulter la brochure délivrée gratuitement au Secrétariat de l'Institut, 5, Promenade du Pin.

Professeurs :

MM. Paul MANTOUX, William-E. RAPPARD, Maurice BOURQUIN, Carl-J. BURCKHARDT, Guglielmo FERRERO, Hans KELSEN, Ludwig von MISES, Quincey WRIGHT, Hans WEHBERG, John B. WHITTON.

Chargé d'un enseignement : M. Paul GUGGENHEIM.

Professeur-adjoint : M. M.-A. HELPERIN.

Secrétaire général : M. André MUSSARD.

Prière de demander à l'Institut universitaire le programme du semestre d'été 1937.

¹ Les étudiants régaliens de l'Université payent pour chaque cours 6 Fr. par heure et par semestre.

PRIX UNIVERSITAIRES

UNIVERSITÉ

Prix fondés par Henri Disdier.

Prix de Philosophie (dit Prix Humbert).

1000 fr. — Sujet : *L'importance du « Discours de la Méthode » pour la pensée moderne.*

Le prix sera décerné en juin 1938.

Les mémoires doivent être remis au recteur de l'Université avant le 1^{er} janvier 1938.

Prix d'Histoire (dit Prix Ador).

1000 fr. — Sujet : *La Suisse, terre de refuge et de séjour au XIX^e siècle.*

Le prix sera décerné en juin 1938.

Les mémoires doivent être remis au recteur de l'Université avant le 1^{er} janvier 1938.

Prix de Philosophie morale (dit Prix Disdier).

2000 fr. — Sujet : *De l'idée de finalité en philosophie morale.*

Le prix sera décerné en juin 1940.

Les mémoires doivent être remis au Recteur de l'Université avant le 1^{er} janvier 1940.

DISPOSITIONS RELATIVES A CES PRIX

ARTICLE PREMIER. — Sont admis à concourir :

a) Les citoyens genevois, âgés de moins de 27 ans, pour les Prix Humbert et Ador, et âgés de moins de 30 ans, pour le Prix Disdier.

b) Les Suisses des autres cantons et les étrangers dans les mêmes conditions d'âge qui ont suivi, pendant un an au moins, les cours de l'Université de Genève.

Les prescriptions du présent article se rapportent à l'époque de la clôture du présent concours.

ART. 2. — Les mémoires destinés au concours doivent être manuscrits, inédits et en langue française.

ART. 3. — Ils porteront une devise qui sera reproduite sur un pli cacheté renfermant le nom et l'adresse de l'auteur.

ART. 4. — Les mémoires couronnés sont déposés à la Bibliothèque publique et universitaire. Les auteurs conservent la propriété de leur œuvre et ont par conséquent le droit d'en prendre copie.

Prix Théodore Claparède.

L'Université décernera, en juin 1939, un prix de *six cents francs* au mémoire le plus important sur un sujet se rattachant à l'histoire du protestantisme de langue française, laissé au choix des concurrents.

Les mémoires doivent être remis au Recteur de l'Université avant le 1^{er} janvier 1939.

DISPOSITIONS RELATIVES A CE PRIX

ARTICLE PREMIER. — Sont admis à concourir :

- a) Les citoyens genevois.
- b) Les Confédérés et étrangers ayant été ou étant encore étudiants à l'Université de Genève.

Les concurrents ne doivent pas avoir plus de 35 ans accomplis au moment de la remise du mémoire.

ART. 2. — Les mémoires présentés au concours devront être écrits en français et inédits. Les travaux jugés dignes d'être publiés pourront seuls être récompensés.

Prix Arthur de Claparède.

L'Université décernera, en juin 1939, un prix de *mille francs*, à l'auteur du meilleur mémoire sur un sujet géographique (géographie mathématique, physique, biologique, économique et sociale, historique, politique, etc. : ethnographie, explorations et même simples voyages, à condition que ceux-ci aient une valeur géographique).

Les mémoires, manuscrits ou imprimés, doivent être remis au Recteur de l'Université avant le 1^{er} janvier 1939.

DISPOSITIONS RELATIVES A CE PRIX

Le concours est ouvert à tous les écrivains suisses ou domiciliés en Suisse.

Les mémoires devront être rédigés dans l'une des trois langues nationales (français, allemand ou italien).

Le lauréat devra publier son mémoire dans le délai d'une année et déposer 25 exemplaires au Secrétariat de l'Université.

Les travaux déjà publiés ne seront admis au concours que s'ils ont été imprimés en Suisse et si leur publication ne remonte pas à plus de deux ans avant la clôture du concours.

Bourse Thomas Harvey.

La bourse Thomas Harvey, au montant de *mille francs*, destinée à des voyages d'étude en pays de langue anglaise, est décernée par l'Université à la suite d'un concours ouvert aux étudiants de nationalité suisse qui ont suivi l'enseignement des deux dernières classes de la division supérieure du Collège de Genève et qui sont immatriculés à l'Université depuis au moins deux semestres.

Au retour de son voyage le lauréat est tenu de présenter un rapport écrit au doyen de la Faculté des Lettres.

Les candidats doivent s'inscrire jusqu'au 30 avril 1937 auprès du Secrétaire de l'Université en déposant les pièces justificatives. Le concours aura lieu dans le courant du mois de mai.

Prix Robert Harvey.

L'Université décernera, en juin 1938, un prix de *mille francs* à l'auteur du meilleur mémoire sur la question suivante :

Les relations politiques entre l'Angleterre et la République de Genève aux XVII^e et XVIII^e siècles, d'après les sources et les documents d'archives.

[Les concurrents prendront comme point de départ l'avènement de Charles II (1660). Selon leur appréciation du sujet, ils peuvent traiter toute l'époque proposée ou seulement une période].

Les mémoires doivent être remis au Recteur de l'Université avant le 1^{er} janvier 1938.

DISPOSITIONS RELATIVES A CE PRIX

ARTICLE PREMIER. — Le concours est ouvert aux étudiants et aux auditeurs inscrits dans la Faculté des Lettres.

ART. 2. — Les travaux présentés devront être rédigés en langue française ou anglaise, dactylographiés en trois exemplaires.

ART. 3. — Le mémoire couronné demeure la propriété de son auteur; un exemplaire est déposé aux archives de la Salle Robert Harvey.

Prix Dr Emile Berger.

L'Université décernera, en juin 1938, un prix de *deux mille francs* à l'auteur du meilleur mémoire sur la question suivante :

De la descendance des alcooliques.

Les mémoires doivent être remis au Recteur de l'Université avant le 1^{er} janvier 1938.

DISPOSITIONS RELATIVES A CE PRIX

ARTICLE PREMIER. — Sont admis à concourir :

- a) les étudiants de l'Université de Genève.

b) les diplômés de l'Université de Genève âgés de moins de 35 ans accomplis au moment de la remise du mémoire.

ART. 2. — Les thèses, ouvrages ou mémoires présentés devront être rédigés en français et remis en deux exemplaires au moins.

ART. 3. — Les travaux encore inédits doivent être présentés dactylographiés.

En ce qui concerne les ouvrages imprimés, seuls pourront être pris en considération ceux qui auront paru dans les trois années précédant le terme fixé pour la présentation des travaux.

ART. 4. — Les travaux récompensés restent la propriété de leurs auteurs. En cas de publication, deux exemplaires seront remis gratuitement à la Bibliothèque publique et universitaire de Genève.

Prix Lucien Cellérier.

L'Université décernera, en juin 1939, un prix de *huit cents francs* destiné à récompenser l'auteur du meilleur mémoire sur un sujet concernant la psychologie affective et son application à l'éducation (Pour de plus amples détails, s'adresser au Secrétariat de l'Université).

Les mémoires doivent être remis au Recteur de l'Université avant le 1^{er} janvier 1939.

DISPOSITIONS RELATIVES A CE PRIX

ARTICLE PREMIER. — Sont admis à concourir :

a) les étudiants et anciens étudiants de l'Université de Genève qui ont obtenu le certificat du laboratoire de psychologie dans les quatre ans précédant la clôture du concours.

b) les élèves de l'Institut J. J. Rousseau qui sont inscrits comme étudiants ou comme auditeurs à l'Université.

c) les anciens élèves de l'Institut J. J. Rousseau qui ont été diplômés dans les quatre ans précédant la clôture du concours.

ART. 2. — Les mémoires destinés au concours doivent être manuscrits (écrits très lisiblement) ou, de préférence, dactylographiés, inédits et rédigés en langue française.

ART. 3. — Les travaux jugés dignes d'être publiés pourront seuls être couronnés.

Prix Lucien Chalumeau

L'Université décernera, en juin 1938, un prix de la valeur de *cinq cents francs* à l'auteur du meilleur mémoire sur un sujet concernant la préhistoire (y compris, s'il y a lieu, l'étude des races préhistoriques) ou l'histoire de la civilisation.

Les mémoires (manuscrits ou imprimés) doivent être remis au Recteur de l'Université avant le 1^{er} janvier 1938.

Exceptionnellement les thèses de doctorat pourront être retenues par le jury.

Les mémoires imprimés ne devront pas être antérieurs à plus de trois ans, cette date étant calculée dès le jour de la fermeture du concours auquel le travail est présenté.

DISPOSITIONS RELATIVES A CE PRIX

Sont admis à concourir :

1. Les étudiants et anciens étudiants, les auditeurs et anciens auditeurs, suisses, de l'Université de Genève.

2. Les étudiants et anciens étudiants étrangers, à condition qu'ils aient passé au moins deux semestres à l'Université et qu'ils aient acquis dans l'une des six années précédentes, un grade auprès d'une des Facultés de l'Université de Genève.

Les mémoires devront être rédigés en français, et, s'ils sont manuscrits, dactylographiés en quatre exemplaires.

Les lauréats, s'ils ont présenté un mémoire manuscrit, seront tenus de publier, dans le cours de l'année qui suivra l'obtention du prix, au moins un résumé de leur mémoire.

Si, pour des raisons majeures, le manuscrit ne peut être intégralement publié, il sera déposé à la Bibliothèque publique et universitaire, les auteurs conservant la propriété de leur œuvre.

Toute liberté est laissée au jury pour décerner ou non le prix, le diviser, ou n'accorder qu'un ou plusieurs accessits dont il fixera la valeur.

Fonds Théodore Flournoy

Le fonds Théodore Flournoy est destiné à accorder une ou plusieurs bourses d'études ou de recherches à des étudiants ou à des diplômés de l'Université. Pour l'attribution de ces bourses, la préférence sera donnée aux travaux portant sur les disciplines suivantes : psychologie expérimentale, psychologie religieuse, psychologie pédagogique, psychanalyse, philosophie des sciences, histoire des sciences.

Toute personne à qui une bourse aura été attribuée sera tenue d'envoyer au Recteur un rapport écrit sur le résultat de ses travaux.

Exceptionnellement la Commission du Fonds pourra transformer, en tout ou en partie, la bourse en un prix, pour récompenser l'auteur d'un travail remarquable, publié en langue française dans les deux années précédentes, sur un sujet rentrant dans l'une des disciplines indiquées ci-dessus. La Commission, dans ce cas, pourra prendre en considération d'autres personnes que des étudiants ou diplômés de l'Université de Genève.

Les candidats devront envoyer leur demande au Recteur de l'Université, en y joignant toutes pièces justificatives, avant le 1^{er} mars 1937, avec un exposé des buts qu'ils se proposent.

Fonds Jean de Soukozanette

Le fonds Jean de Soukozanette est destiné à subvenir aux frais d'études d'étudiants et d'étudiantes de nationalité russe et de religion orthodoxe, immatriculés à l'Université de Genève.

Les candidats doivent adresser leur demande à M. le Recteur de l'Université avant le 30 juin 1937.

Fonds African Spir

(Fondé par M^{me} Claparède-Spir).

Le fonds African Spir est destiné à une bourse d'études (environ 1,200 fr. par an), à un étudiant (ou à une étudiante), appartenant à une famille peu fortunée, et qui aura témoigné d'un profond intérêt pour la philosophie et de réelles capacités pour l'étude de cette discipline.

Les candidats doivent adresser leur demande à M. le Recteur de l'Université avant le 1^{er} mai 1937.

Fonds Krishnavarma

ART. 1^{er}. — Le « Fonds Krishnavarma » est destiné à venir en aide aux étudiants appelés à imprimer une thèse de valeur agréée par la Faculté intéressée, aux fins d'obtenir un grade à l'Université de Genève. Peuvent bénéficier d'une allocation les étudiants de toutes nationalités, régulièrement immatriculés et inscrits à l'Université de Genève depuis quatre semestres au moins, qui ne disposent pas de ressources suffisantes pour imprimer leur thèse.

ART. 2. — Les étudiants répondant aux exigences prévues à l'article 1^{er} peuvent bénéficier :

a) Soit d'un don qui, prélevé sur les intérêts du fonds, ne sera pas supérieur à fr. 200. — (deux cents).

b) Soit, lorsque leur thèse pourra être considérée comme une étude particulièrement importante, d'un prêt sans intérêts qui ne sera pas supérieur à fr. 1.000 (mille).

Ces prêts pourront être prélevés sur le capital du Fonds, mais en aucun cas ce capital ne pourra être réduit par ces prêts à une somme inférieure à fr. 5.000. — (cinq mille).

Les étudiants qui bénéficieront d'un prêt devront prendre l'engagement de le rembourser dès que les circonstances le leur permettront et, en tout cas, cinq ans au plus tard après la remise de la somme.

ART. 3. — Les demandes d'allocation doivent être adressées au recteur de l'Université qui les transmet au Bureau. Celui-ci statue après avoir pris connaissance du préavis de la Faculté intéressée.

FACULTÉ DES SCIENCES

Prix Davy.

La Faculté des Sciences décernera, en juin 1938, un prix de la valeur de *mille francs* à l'auteur du meilleur mémoire sur un sujet de Physique, de Chimie, de Géologie, de Minéralogie, de Botanique ou de Zoologie.

Les mémoires, manuscrits ou imprimés, doivent être remis au Doyen de la Faculté des Sciences avant le 1^{er} janvier 1938.

DISPOSITIONS RELATIVES A CE PRIX

1. Sont admises à concourir toutes les personnes graduées par la Faculté des Sciences dans les quatre ans précédant la clôture du concours ; le dernier grade est seul pris en considération.

2. Les mémoires doivent être en langue française ; ils peuvent être manuscrits ou imprimés (ces publications ne doivent pas remonter à plus d'un an). Les thèses de doctorat sont exclues.

3. Si un prix ou un accessit est décerné à un mémoire manuscrit, celui-ci devra être déposé à la Bibliothèque publique et universitaire. Le ou les auteurs en conserveront la propriété littéraire.

4. Toute liberté est laissée au jury pour décerner ou non le prix, le diviser ou n'accorder qu'un ou plusieurs accessits dont il fixera la valeur.

Prix Edouard Gans.

La Faculté des Sciences décernera, en juin 1940, un prix de la valeur de *cinq cents francs* à l'auteur du meilleur mémoire sur une question de mathématiques pures (Algèbre, Analyse ou Géométrie supérieures).

Les mémoires, manuscrits ou imprimés devront être remis au Doyen de la Faculté des Sciences avant le 1^{er} janvier 1940.

DISPOSITIONS RELATIVES A CE PRIX

1. Sont admises à concourir toutes les personnes de nationalité suisse, graduées par la Faculté des Sciences dans les cinq ans précédant la clôture du concours ; le dernier grade est seul pris en considération.

2. Les mémoires doivent être en langue française ou allemande ; ils peuvent être manuscrits ou imprimés (ces publications ne doivent pas remonter à plus d'un an). Les thèses de doctorat et les travaux du certificat d'aptitude sont exclus.

3. Si un prix ou un accessit est décerné à un mémoire manuscrit, celui-ci devra être déposé à la Bibliothèque publique et universitaire. Le ou les auteurs en conservent la propriété littéraire.

4. Toute liberté est laissée au Jury pour décerner ou non le prix, le diviser ou n'accorder qu'un ou plusieurs accessits dont il fixera la valeur.

Prix Plantamour-Prevost.

(Fondé par M^{me} Rigaud-Plantamour.)

La Faculté des Sciences décernera, en juin 1938, un prix de la valeur de *mille francs* à l'auteur du meilleur mémoire sur un sujet reentrant dans le cadre des travaux de la Faculté.

Les mémoires, manuscrits ou imprimés, devront être remis au Doyen de la Faculté avant le 1^{er} janvier 1938.

DISPOSITIONS RELATIVES A CE PRIX

1. — Sont admis à concourir pour ce prix :

1) Les Genevois gradués dans la Faculté des Sciences, étudiants ou auditeurs de la Faculté, âgés de 35 ans au plus au moment de la clôture du concours.

2) Les Suisses d'autres cantons qui sont étudiants à la Faculté des Sciences au moment de la clôture du concours ou qui y ont obtenu un grade depuis quatre ans au plus avant cette date ; le dernier grade est seul pris en considération.

2. — Les mémoires doivent être rédigés en langue française (ou en latin). Ils peuvent être manuscrits ou imprimés ; dans ce dernier cas, la publication ne doit pas remonter à plus d'un an au moment de la clôture du concours. Les thèses, les travaux du certificat d'aptitude et les travaux déjà couronnés dans un concours sont exclus.

— Si le prix est décerné à un mémoire manuscrit, celui-ci doit être déposé à la Bibliothèque publique et universitaire ; l'auteur en conserve la propriété littéraire. Lorsqu'il y a collaboration, les deux auteurs doivent satisfaire aux conditions du concours.

3. — Dans le cas où il serait présenté deux mémoires d'égale valeur, le prix pourra être partagé. Cependant si l'un de ces mémoires d'égale valeur traitait une question d'Astronomie, de Géodésie ou de Météorologie, la préférence serait accordée à ce mémoire-là.

Le prix ne pourra pas être décerné deux fois à la même personne.

4. — Si le prix ne pouvait pas être décerné, les mémoires présentés n'offrant pas une valeur suffisante, la valeur du prix serait attribuée à une bourse de recherches ou de voyage en faveur d'un Genevois étudiant ou gradué de la Faculté des Sciences. Cette bourse devrait si possible être donnée dans l'année où le prix aurait dû être décerné ; sinon elle devra être décernée l'année suivante. L'attribution de cette bourse serait décidée par la Faculté, sur le préavis d'une Commission présidée par le Doyen de la Faculté.

Les candidats à la bourse devront fournir un rapport préliminaire exposant les buts qu'ils se proposent.

La personne à laquelle la bourse aura été attribuée sera tenue d'envoyer au Doyen de la Faculté un rapport sur les résultats de son activité scientifique.

Ce rapport ne pourra pas être présenté ultérieurement pour obtenir le prix Plantamour-Prevost.

Fonds Ernest Solvay

pour recherches sur des sujets de chimie théorique.

En mémoire de la féconde activité de *Marignac* et de *Stas*, M. *E. Solvay*, de Bruxelles, a fait don à l'Université de Genève, d'un capital de Fr. 5,000.—, à employer en subsides destinés à subvenir aux frais de recherches sur des sujets de chimie théorique (la détermination des poids atomiques, etc.) exécutées au *Laboratoire de chimie théorique* de l'Université.

Ces allocations sont accordées sur demande adressée à la *Commission administrative*, avec préavis du Directeur du laboratoire de Chimie théorique.

FACULTÉ DES LETTRES

Prix de littérature française.

(Fondé par M. Ch. Hentsch.)

La Faculté des Lettres décernera, en juin 1938, un prix de littérature française de *trois cents francs*.

Le sujet est laissé au choix des concurrents.

Les travaux doivent être remis au Doyen de la Faculté des Lettres avant le 1^{er} janvier 1938. Ils doivent être copiés à la machine à écrire ou dactylographiés.

DISPOSITIONS RELATIVES A CE PRIX

Sont admis à concourir :

a) Les bacheliers ès lettres de l'Université de Genève qui ont obtenu leur grade dans l'une des deux années antérieures à celle où se trouve le terme du concours.

b) Les étudiants qui, dans l'un des quatre semestres dont l'ouverture aura précédé le terme du concours, ont été immatriculés dans la Faculté des Lettres, et les personnes de nationalité suisse âgées de dix-huit à vingt-cinq ans qui, dans le même laps de temps, ont été inscrites à trois cours au moins de la Faculté des Lettres.

Prix Amiel.

(Fondé par M^{me} L. Strœhlin-Amiel.)

La Faculté des Lettres décernera, en juin 1939, un prix de *deux mille francs* à l'auteur du meilleur mémoire sur un sujet de philosophie dont le choix est laissé aux candidats (philosophie pure, histoire de la philosophie, travaux de sociologie ayant une portée philosophique générale).

Les travaux destinés au concours doivent être remis au Doyen de la Faculté des Lettres avant le 1^{er} janvier 1939.

DISPOSITIONS RELATIVES A CE PRIX

ARTICLE PREMIER. — Sont admises à concourir les personnes qui ont suivi pendant deux semestres au moins les cours de la Faculté des Lettres de Genève, soit comme étudiants, soit comme auditeurs, ou étudiants d'autres Facultés inscrits à deux cours au moins à la Faculté des Lettres.

ART. 2. — Les ouvrages doivent être en langue française. Ils peuvent être imprimés ou manuscrits.

ART. 3. — Si le prix est décerné à un ouvrage manuscrit, l'auteur devra le faire imprimer et en mettre en vente au moins cent exemplaires.

ART. 4. — L'auteur couronné garde en tout cas la propriété de son œuvre. Il devra en remettre trente exemplaires pour les professeurs et la bibliothèque de la Faculté; le montant du prix ne sera délivré qu'après la mise en librairie de la publication.

ART. 5. — Si aucun des ouvrages présentés ne paraît mériter le prix, le meilleur pourra obtenir un accessit de 500 francs.

Prix Aloys Blondel.

(Fondé par M. Auguste Blondel.)

La Faculté des Lettres décernera, en juin 1939, un prix de *quatre cents francs*, destiné à récompenser une étude de papyrologie.

Le sujet est laissé au choix des concurrents.

Les mémoires doivent être remis au Doyen de la Faculté des Lettres avant le 1^{er} janvier 1939.

DISPOSITIONS RELATIVES A CE PRIX

Sont admis à concourir : les étudiants et les anciens étudiants suisses de l'Université de Genève.

Le prix peut ne pas être décerné. Il ne sera en aucun cas partagé.

Les travaux ne doivent pas porter le nom de leur auteur. Ils porteront une devise qui sera reproduite sur un pli cacheté renfermant le nom et l'adresse de l'auteur.

Ce dernier conservera la propriété de son œuvre.

Prix Paul Duproix.

La Faculté des Lettres décernera, en juin 1940, un prix de *trois cents francs* à l'auteur du meilleur mémoire sur un sujet de Sciences de l'éducation ou de Philosophie ayant rapport à des écrivains ou à des penseurs de la Suisse romande depuis le XVI^e siècle jusqu'à nos jours.

Le sujet est laissé au choix des concurrents.

Les travaux doivent être remis au Doyen de la Faculté des Lettres avant le 1^{er} janvier 1940.

DISPOSITIONS RELATIVES A CE PRIX

Sont admis à concourir les Suisses romands ayant étudié dans un établissement d'enseignement supérieur de la Suisse romande.

Ne sont admis au concours que des travaux inédits, rédigés en langue française.

Les travaux doivent être calligraphiés ou écrits à la machine à écrire.

L'auteur couronné garde la propriété de son œuvre; il devra en remettre un exemplaire à la Bibliothèque publique et universitaire.

FACULTÉ DE DROIT

Prix Edgar Aubert.

La Faculté de Droit décernera, en juin 1938, un prix à l'auteur du meilleur travail sur un sujet de *droit public suisse* ou de *droit international intéressant directement la Suisse*.

La valeur de ce prix est fixée à *huit cents francs*. Sont admis à concourir tous les *étudiants suisses* sans aucune restriction.

Les mémoires devront être rédigés en langue française et porter le nom de leur auteur. Ils doivent être remis au Doyen de la Faculté de Droit avant le 1^{er} janvier 1938.

Prix Bellot.

La Faculté de Droit décernera, en juin 1938, un prix à l'auteur du meilleur mémoire ou de la meilleure dissertation sur un sujet de droit ou d'économie politique, dont le choix est laissé aux candidats.

La valeur de ce prix est fixée à *huit cents francs*.

Sont admis à concourir les docteurs ou licenciés en droit, suisses ou étrangers, qui auront obtenu leur grade à l'Université de Genève dans les six années précédant l'époque de la clôture du concours. Les thèses de doctorat ne sont admises au concours qu'autant qu'elles ont été présentées par des candidats ayant obtenu à Genève le grade de licencié dans les six années précédentes.

Les mémoires doivent être remis au Doyen de la Faculté de Droit avant le 1^{er} janvier 1938.

Prix Joseph des Arts.

La Faculté de Droit décernera, en juin 1938, un prix de *mille francs* à l'auteur du meilleur travail sur un sujet de législation fédérale.

Le concours est ouvert à tous sans restriction.

Les mémoires doivent être rédigés en langue française et porter le nom de leur auteur. Ils doivent être remis au Doyen de la Faculté de Droit avant le 1^{er} janvier 1938.

Prix Etienne Gide.

La Faculté de Droit décernera en juin 1938, un prix de *mille francs* à l'auteur du meilleur mémoire sur la question suivante :

L'interruption de la prescription.

Sont seuls admis à concourir les étudiants et anciens étudiants suisses de la Faculté de Droit de Genève âgés de moins de trente-cinq ans accomplis à la clôture du concours.

Les mémoires doivent être inédits, rédigés en langue française, et porter le nom de leur auteur. Ils doivent être remis au Doyen de la Faculté de Droit avant le 1^{er} janvier 1938.

Le prix pourra être partagé.

Fonds Adrien Lachenal.

Les intérêts de ce fonds sont destinés à subventionner l'impression d'une thèse de doctorat en droit présentée à la Faculté de Droit de l'Université de Genève par un étudiant de nationalité suisse ayant passé au moins quatre semestres à la Faculté.

Les demandes doivent être adressées à M. le Doyen de la Faculté.

Un règlement spécial détermine les conditions dans lesquelles cette subvention pourra être accordée.

FACULTÉ DE MÉDECINE

Prix Bizot.

Un prix d'une valeur de *douze cents francs* sera décerné en juin 1938 à l'auteur du meilleur mémoire sur l'une des questions suivantes posées par la Faculté :

Les greffes de la cornée.

La chirurgie des diabétiques.

Les mémoires manuscrits, en langue française, devront être

remis avant le 1^{er} janvier 1938, au Doyen de la Faculté de Médecine, pour être soumis à l'appréciation d'un Jury nommé par la Faculté.

Seront admis à concourir :

1^o Les étudiants régulièrement immatriculés dans la Faculté de Médecine de Genève ;

2^o Les docteurs diplômés de la Faculté de Médecine de Genève depuis quatre ans au plus à partir de la publication du programme ;

3^o Les Suisses docteurs diplômés d'une Faculté de Médecine de la Suisse, ayant subi les examens fédéraux, ce depuis dix ans au plus à partir de la publication du programme.

Le prix sera renvoyé à l'année suivante si aucun travail n'est jugé digne de l'obtenir.

En cas d'égalité entre deux travaux, le prix pourra être divisé.

Le mémoire couronné sera déposé à la Bibliothèque publique et universitaire. — L'auteur conservera la propriété de son œuvre et aura, par conséquent, le droit d'en prendre copie. Dans le cas où il la publierait, il devra en remettre vingt-cinq exemplaires pour la Bibliothèque et les professeurs de la Faculté.

Prix de la Faculté de Médecine.

La Faculté de Médecine décernera, en juin 1938, un prix de *cinq cents francs* à la meilleure thèse qui lui sera présentée.

DISPOSITIONS RELATIVES A CE PRIX

Les thèses doivent être acceptées et imprimées. Elles sont admises au concours pendant les deux années qui suivent celle où a été accordé l'imprimatur et doivent être remises au Doyen de la Faculté avant le 1^{er} janvier 1938. Elles peuvent être présentées soit par le candidat, soit par un professeur.

Prix Gustave Humbert

La Faculté de Médecine décernera, en juin 1939, un prix de *cinq cents francs* au meilleur travail fait à la Policlinique médicale ou au second Service de médecine de l'Hôpital cantonal.

Les mémoires, manuscrits ou imprimés ne concourant pas simultanément pour un autre prix, doivent être remis avant le 1^{er} janvier 1939 au Doyen de la Faculté de médecine.

Sont admis à concourir les assistants des services sus-mentionnés, les étudiants de la Faculté de Médecine de Genève et les diplômés fédéraux et cantonaux ayant terminé leurs études à Genève depuis moins de 10 ans.

FACULTÉ AUTONOME DE THÉOLOGIE

Prix Munier

La Faculté décernera, en juin 1938, un prix de *cinq cents francs* à l'auteur du meilleur mémoire sur la question suivante :

La notion d'autorité dans le Nouveau Testament.

Les mémoires doivent être manuscrits, inédits et en langue française. Ils doivent être remis au Doyen avant le 1^{er} janvier 1938. Le nom de l'auteur doit être remis sous pli cacheté, portant extérieurement une devise répétée en tête du manuscrit.

Prix Chenevière-Munier

La Faculté décernera, en juin 1937, un prix de *deux cents francs* à l'étudiant qui aura présenté la meilleure proposition. Les concurrents doivent s'inscrire auprès du Doyen le 1^{er} mai au plus tard.

DISPOSITIONS RELATIVES AUX PRIX MUNIER ET CHENEVIÈRE-MUNIER

Sont admis à concourir les étudiants qui sont immatriculés dans la Faculté, au moment de la clôture du concours, depuis *six semestres au plus* après le premier examen de baccalauréat en théologie ou l'examen reconnu équivalent.

Prix Georges Fulliquet

La Faculté décernera, en juin 1938, un prix de *trois cents francs* à l'auteur du meilleur mémoire sur un sujet de théologie systématique (dogmatique, histoire des dogmes, apologétique) ou de philosophie de la religion, dont le choix est laissé aux concurrents.

Sont admis à concourir : 1^o les étudiants de la Faculté de Théologie de l'Université de Genève qui, au moment fixé pour la remise des travaux de concours, sont dans leur dernière année d'études ; 2^o les candidats au baccalauréat de la Faculté de Théologie de l'Université de Genève qui, à cette même date, ont passé leurs derniers examens depuis moins de deux ans ; 3^o les bacheliers en théologie de l'Université de Genève qui, à cette même date, ont obtenu leur grade depuis moins de deux ans.

Les mémoires présentés doivent être inédits et rédigés en français. Ils porteront une devise qui sera reproduite dans un pli cacheté renfermant le nom de l'auteur.

Ils doivent être remis au Doyen de la Faculté de Théologie avant le 1^{er} janvier 1938.

FONDS UNIVERSITAIRES

1. TINGRY (constitué en 1821), pour l'enseignement de la chimie.
2. DAVY (1829), pour prix décerné par la Faculté des Sciences.
3. BELLOT (1836), pour prix décerné par la Faculté de Droit.
4. HENTSCH (1844), pour prix décerné par la Faculté des Lettres.
5. HENRI DISDIER (1864) pour prix décerné par l'Université.
6. DES ARTS (1878), pour prix décerné par la Faculté de Droit.
7. AMIEL (1885), pour prix décerné par la Faculté des Lettres.
8. DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE (1885), pour prix décerné par la Faculté de Médecine.
9. CAISSE DU SÉNAT (1889), destinée aux dépenses de ce Corps.
10. BIZOT (1892), pour prix décerné par la Faculté de Médecine.
11. EDGAR AUBERT (1892), pour prix décerné par la Faculté de Droit.
12. GOMARIN (1894), pour l'Université.
13. CHENEVIÈRE-MUNIER (1894), pour prix décernés par la Faculté de Théologie.
14. MULLER (1896), pour le Laboratoire de botanique systématique.
15. THÉODORE CLAPARÈDE (1896), pour prix décerné par l'Université.
16. JOSEPH DES ARTS (1900), pour prix décerné par la Faculté de Droit.
17. GRÆBE (1904), pour des recherches en chimie.
18. ARTHUR DE CLAPARÈDE (1908), pour prix décerné par l'Université.
19. EDOUARD GANS (1909), pour prix décerné par la Faculté des Sciences.
20. DES ANCIENS ÉTUDIANTS DE L'UNIVERSITÉ DE GENÈVE (1909).
21. PLANTAMOUR-PREVOST (1910), pour prix décerné par la Faculté des Sciences.
22. BLONDEL (1911), pour prix décerné par la Faculté des Lettres.
23. HARVEY (1911), pour prix et bourse décernés par l'Université.
24. PAUL DUPROIX (1912), pour prix décerné par la Faculté des Lettres.
25. ETIENNE GIDE (1923), pour prix décerné par la Faculté de Droit.
26. GODEFROY (1923), pour la Faculté de Droit.

27. Dr Jean KESER (1924), pour la Faculté des Lettres.
28. Dr Constantin TOPALI (1925), pour la Faculté des Sciences.
29. Société anonyme Dr A. WANDER (1925), pour l'Ecole de pharmacie.
30. Dr Emile BERGER (1926), pour prix décerné par l'Université.
31. Georges FULLIQUET (1926), pour prix décerné par la Faculté de Théologie.
32. Eugène RICHARD (1927), pour la Faculté de Droit.
33. Christos LAMBRAKIS (1927), pour chaire à la Faculté des Lettres.
34. Lucien CELLÉRIER (1927), pour prix décerné par l'Université.
35. Théodore FLOURNOY (1928), pour bourse décernée par l'Université.
36. Adrien LACHENAL (1928), pour impression de thèses à la Faculté de Droit.
37. Rudolf Jan REIGER (1928), pour l'Institut de Physique (recherches de précision sur les rayons X).
38. Dr Laurent REHFOUS-COLLART (1929), pour l'Institut de Botanique (pour publications).
39. Gustave HUMBERT (1929), pour prix décerné par la Faculté de Médecine.
40. Jean DE SOUKOZANETTE (1929), pour bourse décernée par l'Université.
41. African SPIR (1929), pour bourse décernée par l'Université.
42. Fonds KRISHNAVARMA (1933).
43. Lucien CHALUMEAU (1933), pour prix décerné par l'Université.

EXTRAIT DU RÈGLEMENT

Approuvé par le Conseil d'Etat

Des étudiants et des auditeurs.

Les cours de l'Université sont suivis par des *étudiants* et des *auditeurs*.

Les personnes qui veulent être immatriculées comme *étudiants* doivent s'adresser au Secrétaire de l'Université, en désignant la Faculté dans laquelle elles désirent être inscrites et en déposant leurs titres.

Ces titres sont soumis au Doyen de la Faculté, lequel accorde ou refuse l'immatriculation.

En cas de réclamation, le Bureau, sur le préavis de la Faculté, statue définitivement.

Les *étudiants* peuvent seuls subir des examens de grades.

Les conditions d'immatriculation sont les mêmes pour les étudiants des deux sexes.

Les *auditeurs* doivent avoir dix-huit ans; aucun titre n'est exigé pour leur inscription.

Les étudiants immatriculés dans une Faculté peuvent s'inscrire aux cours d'une autre Faculté.

Sauf autorisation spéciale du professeur, les cliniques, les laboratoires et les cours pratiques de la Faculté de médecine ne sont accessibles qu'aux personnes qui justifient d'études médicales régulières.

Les étudiants et les auditeurs doivent prendre, dans les trois premières semaines après l'ouverture de chaque semestre, une inscription pour chacun des cours ou des exercices pratiques qu'ils se proposent de suivre et payer la finance prévue par la loi.

Un livret d'études est remis aux étudiants et aux auditeurs. Ce livret doit être signé, chaque semestre, par tous les professeurs ou privat-docents dont l'étudiant ou l'auditeur suit les cours, par le Doyen de la Faculté et par le Recteur.

Dispositions financières.

Les rétributions, ainsi que les droits universitaires pour les grades, sont perçus par le Caissier-comptable de l'Université, sous l'inspection du Recteur.

A. Les *Etudiants* doivent payer :

I. — Un droit d'immatriculation de Fr. 20. — à leur entrée dans l'Université.

Sont dispensés de cette finance les porteurs du certificat de matu-

rité de la division supérieure du Collège de Genève, de l'École supérieure de Commerce de Genève et de l'École secondaire et supérieure des Jeunes filles de Genève. Les étudiants qui changent de Faculté, ou qui rentrent dans l'Université après l'avoir temporairement quittée, ne sont pas astreints à payer une nouvelle finance d'immatriculation.

Sont exemptés de la moitié de la finance d'immatriculation de Fr. 20.— : *a)* les étudiants porteurs d'un certificat d'exmatriculation d'une université suisse; *b)* les étudiants suisses porteurs d'un certificat d'exmatriculation d'une université étrangère; *c)* les porteurs d'un certificat de maturité suisse; *d)* les porteurs de certificats de maturités des Ecoles supérieures de commerce suisses; *e)* les porteurs d'un diplôme suisse d'instituteur admis à l'immatriculation.

Le droit d'entrée à l'Institut des Hautes Etudes commerciales est également de Fr. 20.—. Pour l'exemption totale et la demi-exemption il est fait application des mêmes principes.

II. — Les *cours* sur la base de Fr. 6.— par heure, par semaine et par semestre; un étudiant appelé à suivre des cours comportant 20 heures d'enseignement par semaine, payera Fr. 120.— ($6 \times 20 = 120$) *pour le semestre*.

III. — Les *laboratoires et travaux pratiques* sur la base du tarif légal.

IV. — Une taxe semestrielle de Fr. 5.— pour la Bibliothèque, une taxe semestrielle de Fr. 5.— pour l'assurance en cas de maladie, une taxe semestrielle de Fr. 5.— au profit du Sanatorium universitaire, la cotisation semestrielle de Fr. 2.— de l'Association générale des étudiants.

V. — Une prime semestrielle d'assurance-accidents de laboratoires de Fr. 2.—, quand ils sont immatriculés dans les Facultés des sciences et de médecine.

Les étudiants des autres Facultés qui fréquentent les laboratoires ou les travaux pratiques doivent également payer la prime d'assurance-accidents.

VI. — Les droits de graduation prévus par les règlements, lorsqu'ils postulent un grade, un diplôme ou un certificat.

B. Les *Auditeurs* doivent payer :

I. — Les *cours* sur la base de Fr. 10.— par heure, par semaine et par semestre; un auditeur désireux de suivre des cours comportant 5 heures d'enseignement par semaine payera Fr. 50.— ($10 \times 5 = 50$) *pour le semestre*.

II. — Une prime d'assurance-accidents de Fr. 2.— par semestre, lorsqu'ils fréquentent des laboratoires ou des travaux pratiques.

Livrets d'étudiant et d'auditeur

Le prix du livret est de Fr. 1.—. Tout livret égaré ou détérioré sera remplacé moyennant paiement de Fr. 5.—.

Exemptions

Le Département peut, dans des cas spéciaux, dispenser les étudiants et les auditeurs de l'Université de tout ou partie des rétributions. Cette faveur s'applique seulement aux étudiants de nationalité suisse. Les requêtes doivent être adressées au Département de l'Instruction publique qui remettra aux intéressés une formule ad hoc.

Le Règlement et les programmes détaillés indiquent les épreuves imposées pour l'obtention des grades universitaires; ils sont en vente à la Caisse de l'Université.

COMITÉ DE PATRONAGE DES ÉTUDIANTS DE L'UNIVERSITÉ DE GENÈVE

Formé de représentants de l'Université et de ses diverses Facultés, de délégués de la Société Académique et de la Société des Anciens Etudiants, ainsi que de personnes dévouées aux intérêts de l'Université, le Comité de Patronage des Etudiants a pour but de faciliter le séjour à Genève des étudiants confédérés et étrangers et de faire connaître l'Université et ses ressources.

Pour pensions et logements, on peut aussi s'adresser au Bureau officiel et gratuit de renseignements, place des Bergues, 3.

COMITÉ GENEVOIS D'ÉCHANGES INTERNATIONAUX D'ÉTUDIANTS ET D'ÉCOLIERS (Jeunes gens et jeunes filles)

M. Haessig, chemin de Grange-Canal, 11 (pays de langue allemande).

M. A. Birmelé, route de Malagnou, 16 (pays de langue anglaise).

ASSOCIATION GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS

(Fondée en 1924)

L'Association générale des Etudiants groupe tous les étudiants de l'Université, suisses et étrangers, et les représente auprès des autorités universitaires et gouvernementales. Elle s'est en outre assigné la tâche de s'occuper des besoins intellectuels et matériels des étudiants. Elle a notamment créé en 1931 un office d'entr'aide.

En s'inscrivant aux cours, chaque étudiant fait partie d'office de l'Association et reçoit une carte lui permettant de jouir de notables réductions dans presque toutes les salles de spectacle et dans un grand nombre de magasins de la ville.

CAISSE D'ASSURANCE EN CAS DE MALADIE

POUR LES

ÉTUDIANTS DE L'UNIVERSITÉ DE GENÈVE

(Loi du 21 Juin 1919, modifiée le 23 septembre 1933)

La Caisse d'Assurance en cas de maladie pour les Etudiants de l'Université de Genève, a pour but de subvenir, dans les limites fixées par les Statuts, aux frais qu'ont à supporter les étudiants en cas de maladie aiguë.

Le bureau de la Caisse-maladie (salle 23) est ouvert aux jours et heures indiqués dans un avis affiché à la porte de la salle 23.

CAISSE DE SUBSIDES

POUR LES

ÉTUDIANTS SUISSES DE L'UNIVERSITÉ

Loi du 9 Juin 1934

Les demandes de subsides doivent être adressées, par écrit et avec les motifs à l'appui, à M. le Conseiller d'Etat chargé du Département de l'Instruction publique, président du Comité de la Caisse, Hôtel de Ville, Genève.

Les statuts de la Caisse peuvent être consultés au secrétariat de l'Université.

ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTS

Programme du semestre d'été 1937 :

Culture physique. — Escrime. — Equitation. — Basket-Ball. — Natation. — Tennis.

Détails pour chaque sport dans programme spécial, à disposition chez l'Huissier.

Inscriptions :

Huissier de l'Université (M. Gex, Loge dans le Hall de l'Université. Tél. 52.274).

Finances :

Cotisation unique Fr. 10.—.

Supplément : Fr. 35.— pour l'équitation, payables en s'inscrivant (Huissier).

Secrétariat des Sports :

Réception salle 50, 1^{er} étage de l'Université, les lundis et mercredis, de 11 h. à 11 h. 30.

Tableau :

Les détails supplémentaires et les modifications au programme seront affichés au tableau de l'Université, dans le hall.

Commission sportive universitaire :

Messieurs les professeurs William-E. Rappard, recteur de l'Université, P.-E. Martin, président, Koenig et Weiglé. M. L. Bouffard, inspecteur scolaire cantonal de gymnastique, M. le Dr H. Brandt, représentant du contrôle médical sportif de l'Etat, ainsi qu'un délégué de l'Association générale des étudiants, et deux délégués de la section sportive de l'Association générale des étudiants.

Renseignements utiles à MM. les Etudiants.

La *Salle des Journaux* est ouverte à tous les étudiants inscrits et à ceux des auditeurs qui ont acquitté la taxe de bibliothèque (fr. 5). Ils peuvent la fréquenter de 8 h. 1/2 à 12 heures et de 14 à 18 h. 45. Le samedi la *Salle des Journaux* est fermée à 17 heures.

Bibliothèque publique et universitaire.

La *Salle G. Moynier* ou *Salle des Périodiques* est ouverte, sur présentation de leur carte d'étudiant, à MM. les étudiants immatriculés et aux auditeurs qui ont acquitté la taxe de Bibliothèque. Cette salle est ouverte de 9 heures à midi et de 14 à 19 heures (le samedi jusqu'à 17 heures).

La *Salle de Lecture* est ouverte tous les jours : en été, de 9 à 12 h. et de 14 à 18 h., sauf le samedi après-midi ; en hiver, jusqu'à 19 h., de 20 à 22 h., et le samedi jusqu'à 17 heures.

Les *Salles d'exposition* (Musée J. J. Rousseau et Salle Ami Lullin) sont ouvertes gratuitement au public le jeudi et le dimanche, de 13 à 16 heures.

La *Salle Naville*, ouverte depuis 1896, grâce à l'initiative de la Société Académique, est réservée aux professeurs et étudiants qui font des travaux de longue haleine. Pour être admis, les étudiants doivent présenter, par écrit, une demande appuyée par M. le Doyen de la Faculté à laquelle ils appartiennent. Heures d'ouverture : de 9 heures à midi, et de 14 à 18 heures (le samedi jusqu'à midi).

La bibliothèque est fermée le 1^{er} et le 2 janvier, du Vendredi-Saint au lundi de Pâques inclusivement, les jours de fêtes de l'Ascension, Jeûne Genevois, Noël et 31 décembre, et chaque année du 20 août au 10 septembre inclusivement.

Les étudiants qui travaillent dans les laboratoires de la Faculté des Sciences peuvent faire usage des *Bibliothèques* spéciales de ces laboratoires.

Les étudiants en Lettres, en Sciences économiques et sociales, en Droit et en Théologie peuvent faire usage des *Bibliothèques* de ces Facultés.

Sont en outre ouverts aux étudiants :

L'*Observatoire astronomique*, moyennant l'autorisation du Directeur, M. le professeur Georges Tiercy.

Le *Jardin* et le *Laboratoire de biologie alpine* de la Linnæa, à Bourg-Saint-Pierre (Valais), ouverts l'été. S'adresser au Directeur, M. le professeur Fernand Chodat.

Le *Musée d'histoire naturelle*, moyennant l'autorisation du Directeur, M. Pierre Revilliod, Dr ès sciences.

Les *Serres du Jardin botanique* et le *Conservatoire botanique*, moyennant l'autorisation du Directeur, M. le professeur B. P. G. Hochreutiner.

Les *Archives de l'Etat*, à l'Hôtel de Ville, en indiquant l'objet des recherches à l'archiviste de service à la salle des travaux.

Le *Musée d'art et d'histoire*, moyennant l'autorisation de M. le professeur W. Deonna, Directeur du Musée.

Le *Musée d'ethnographie*, moyennant l'autorisation du Conservateur, M. le professeur Eugène Pittard.

ADRESSES DE MM. LES PROFESSEURS et PRIVAT-DOCENTS

PROFESSEURS

- MM. André, Emile, 4, rue Samuel-Constant, Délices,
Arminjon, Pierre, hôtel Victoria, rue Pierre-Fatio, 11.
Askanazy, Max, rue Emile-Yung, 6.
Babel, Antony, rue des Peupliers, 26.
Bally, Charles, avenue Pierre-Odier, 12.
Battelli, Frédéric, rue Eynard, 8.
Battelli, Maurice, rue Eynard, 8.
Berguer, Georges, Promenade St-Antoine, 14.
Besse, Pierre, chemin du Châtelet, 6.
Bickel, Georges, route de Florissant, 12.
Bohnenblust, Gottfried, avenue des Volliandes, 2.
Borel, Eugène, place de la Fusterie, 9.
Borgeaud, Charles, Onex.
Bourquin, Maurice, avenue Bertrand, 9.
Bouvier, Bernard, rue des Granges, 4.
Bovet, Pierre, chemin de l'Escalade, 1.
Briner, Emile, quai du Mont-Blanc, 25.
Bujard, Eugène, Florissant, 21.
Burky, Charles, avenue Peschier, 30.
Carry, Paul, rue Toepffer, 10.
Chavanne, Louis, rue G.-Leschot, 1.
Cherbuliez, Emile, chemin Rieu, 12.
Cheridjian, Zareh, rue de l'Université, 8.
Chodat, Fernand, chemin Rieu, 9.
Choisy, Eugène, avenue Calas, 4, Champel.
Choisy, Louis-Frédéric, rue du Soleil-Levant, 8.
Claparède, Edouard, avenue de Champel, 11.
Claparède, de, Hugo, chemin Bizot, 7, Malagnou.
Collet, Léon-W., chemin de Vert-Pré, 35, Conches.
Cristiani, Hector, rue de Candolle, 26.
Delaquis, Ernest, avenue Gaspard-Valette, 5.
Deonna, Waldemar, chemin des Fourches, par Chêne.
DuBois, Charles, rue Saint-Léger, 4.
Duprat, Guillaume-Léonce, cours de Rive, 6.
Fehr, Henri, route de Florissant, 110.
Ferrero, Guglielmo, rue de l'Hôtel-de-Ville, 8.
Folliet, Edouard, 36, quai Gustave-Ador.
Franceschetti, Adolphe, Boul. des Philosophes, 9.
François, Alexis, route de Florissant, 47.
Gaillard, John, rue G.-Leschot, 11.
Gautier, Pierre, route de Florissant, 12.
Gilbert, René, place Claparède, 3.
Gourfein, David, quai du Mont-Blanc, 25.
Guye, Charles-Eugène, route de Florissant, 4.
Guyénot, Emile, rue Bellot, 5.
Gysin, Marcel, boulevard de la Tour, 4.
Hersch, Liebmann, avenue Pierre-Odier, 18, Grange-Canal.

- MM. Hochreutiner, B.-P.-Georges, rue St-Victor, 10.
 Jentzer, Albert, rue de l'Université, 8.
 Julliard, Charles, rue du Rhône, 2.
 Kaden, Erich-Hans, avenue de Miremont, 35.
 Koenig, René, rue Charles-Bonnet, 4.
 Ladame, Charles, Asile de Bel-Air, Chêne.
 Leenhardt, Franz, Av. Arpillières, 3.
 Lemaitre, Auguste, chemin des Ronzades, 4.
 Lendner, Alfred, rue Emile-Yung, 6.
 Liebeskind, W.-Amédée, quai Gustave-Ador, 44.
 Logoz, Paul, rue Sénebier, 14.
 Malche, Albert, quai Gustave-Ador, 12.
 Martin, Paul-E., Contamines, 15.
 Martin, Victor, boulevard des Tranchées, 42.
 Meyer, Kurt-H., Les Troiselles, Genthod.
 Milhaud, Edgard, rue St-Victor, 8.
 Mirimanoff, Dmitry, rue Michel-Chauvet, 4.
 Muret, Ernest, avenue Léon-Gaud, 5.
 Naville, François, avenue de Champel, 16.
 Oltramare, André, rue Carteret, 36.
 Oltramare, Hugues, rue de la Plaine, 5.
 Piaget, Jean, Les Cerisiers, Pinchat.
 Pictet, Amé, rue Bellot, 13.
 Pittard, Eugène, chemin des Cottages, 36.
 Rappard, William-E., Valavran, près Genève.
 Raymond, Marcel, chemin Bizot, 4.
 Reh, Théodore, rue de Hollande, 10.
 Reverdin, Henri, 2, rue du Puits-St-Pierre.
 de Rham, Georges, Lausanne, av. Bergières, 7.
 Richard, Albert, ch. de Chapeaurouge, 3, Crêts de Florissant.
 Roch, Maurice, avenue Jules-Crosnier, 4.
 RoCHAT, Ernest, rue de Contamines, 11.
 Rossier, Edmond, avenue Dapples, 6, Lausanne.
 Sauser-Hall, Georges, rue Michel-Chauvet, 12.
 Sechehayé, Albert, rue de l'Université, 5.
 de Seigneux, Raoul, chemin de Vert-Pré, 23, Chêne-Bougeries.
 Stueckelberg, Ernest-C.-G., avenue Bertrand, 5.
 Terrier, Claudius, 29, chemin des Semailles, Grand-Lancy.
 Thudichum, Georges, av. Léon-Gaud, 12.
 Tiercy, Georges, avenue Riant-Parc, 13, Petit-Saconnex.
 Töndury, Hans, Helvetiastrasse, 45, Berne.
 Velleman, Antoine, avenue Marc-Monnier, 5.
 Veyrassat, Jean-Alfred, rue du Colombier, 15.
 Wavre, Rolin, rue Le Fort, 25.
 Weber, Jean-Amédée, Ecole de Médecine.
 Weber, Rodolphe, clos Belmont, 15.
 Weigle, Jean, rue du Grand-Mézel, 4.
 Wenger, Paul, avenue de Miremont, 35.
 Werner, Charles, route de Florissant, 4.
 Wiki, Bernard, place Beau-Séjour, 2.

CHARGÉS DE COURS

- MM. Baud-Bovy, Samuel, rue de l'Athénée, 15.
 Berthoud, Henry, Satigny.

- MM. Chaix, André, Délices, 17.
 Comte, Ernest, rue de l'Université, 6.
 Courvoisier, Jaques, route de Frontenex, 31.
 Gielly, Louis, rue de la Rôtisserie, 6.
 Hamburger, Louis, rue de l'Ancien-Port, 2.
 Karcevski, Serge, rue St-Victor, 2.
 Martin-Achard, Alexandre, rue Diday, 10.
 Valencien, Charles, rue du Pont-Neuf, 2, Carouge.
 de Ziegler, Henri, rue Ecole-de-Médecine, 14.

PROFESSEURS A L'INSTITUT DENTAIRE

- MM. Ackermann, François, rue du Rhône, 33.
 Guillermin, Paul, rue du Stand, 62.
 Métral, Ernest, ch. des Pléiades, 3.
 Pfäeffli, François, rue de Candolle, 14.
 Wartmann, Charles, boulevard Helvétique, 16.

PRIVAT-DOCENTS

ET

MAITRES AU SÉMINAIRE DE FRANÇAIS MODERNE

- MM. Archinard, André, chemin de l'Escalade, 1.
 Aubert, Louis, cours des Bastions, 4.
 Audeoud, Henri, boulevard Helvétique, 17.
 Babaiantz, Léon, avenue Peschier, 8.
 Baehni, Charles, Malagnou, 2.
 Barbey, Edmond, rue Général-Dufour, 20.
 Becherer, Alfred, Plantamour, 47.
 Benrubi, Isaac, rue St-Léger, 8.
 Betchov, Nicolas, rue du 31-Décembre, 15.
 Birmelé, Alexandre, route de Malagnou, 16.
 Boissonnas, Charles, rue de l'Athénée, 31.
 Bonnet, Joseph, avenue du Mervelet, 11, Petit-Saconnex.
 Bouchardy, François, boulevard Helvétique, 17.
 Brocher, Jacques, place Claparède, 5.
 Capitaine, Georges, avenue de Champel, 47.
 Castiglione, Tommaso-Riccardo, avenue Henri-Mussard, 6.
 Chatillon, Fernand, boul. Helvétique, 15.
 Cimerman, Chevel, rue Verte, 9.
 Cros, Edouard, rue Chaillet, 7, Fribourg.
 Cuendet, Georges, avenue de Miremont, 18.
 Dainow, Isaac, 6, Place Cornavin.
 Dérobert, Eugène, rue St-Victor, 8.
 M^{lle} Dorosz, Jadwiga, rue du Puits-St-Pierre, 2.
 MM. Dottrens, Robert, Troinex.
 Du Bois, Albert, boulevard Helvétique, 4.
 Dunnand, Léon, chemin de l'Escalade, 8.
 M^{lle} Duprat, Jeanne, cours de Rive, 6.
 MM. Epstein, Alexandre, boul. des Philosophes, 23.
 Flournoy, Henri, rue de Monnetier, 6.

- Forel, Oscar-Louis, Prangins, près Nyon, Vaud.
Fournet, Charles, rue Frédéric-Amiel, 1.
Friedheim, Ernest, 40, boul. de la Cluse.
Frommel, Edouard, rue du Rhône, 2.
Georg, Alfred, avenue Dumas, 18.
Gilbert, Maurice, rue Töpffer, 21.
Golay, Jean, rue de la Plaine, 5.
M^{me} Gourfein-Welt, Léonore, quai du Mont-Blanc, 25.
MM. Grodensky, Michel, avenue de Miremont, 21 A.
Gutzeit, Grégoire, rue Prévost-Martin, 42.
Hassler, Otto, chalet du Jura, avenue des Ormeaux, Petit-Lancy.
Heinis, Hugo, rue de la Canonnière, 11.
Held, A.-J., rue Adrien-Lachenal, 1.
Held, Ernest.R., rue Bellot, 7.
Ickowicz, Morduch, Ecole de Médecine, Genève.
Isnard, Emmanuel, Bonneville (Haute-Savoie).
Lagotala, Henri, avenue Léon-Gaud, 11.
Langenbach, Edmond, rue Michel-Chauvet, 2.
Lombard, Augustin, rue de Baumont, 9.
M^{lle} Long, Pauline, chemin Liotard, 45.
MM. Lugin, Jean-Philippe, route de Frontenex, 57.
Luthi, Robert, avenue Potter, Pinchat.
Mantchik, Herz, rue de la Corratierie, 20.
Martin-Du Pan, Charles, rue Sénébier, 20.
Martin, Eric, rue de l'Athénée, 12.
Meili, Richard, ch. de Gilly, Gd-Lancy.
Minod, Marcel, chemin sur Rang, Pinchat.
Milkovitch, Rista, rue de Beaumont, 9.
Morel, Ferdinand, chemin de Grange-Falquet, 26.
de Morsier, Georges, rue de l'Hôtel-de-Ville, 8.
Oltamare, John-Henri, rue de Candolle, 16.
Pagès, Antoine, route de Malagnou, 6.
Paillard, Henri-Charles, rue Saint-Léger, 5.
Perrier, Charles, rue de Candolle, 12.
Piotrowski, Georges, rue Lévrier, 9.
Pronier, Ernest, boul. des Philosophes, 15.
Robinet de Cléry, Adrien, rue Michel-Chauvet, 4.
Rossier, Paul, rue Charles-Giron, 13.
Roulet, Frédéric, Genève.
Roulet, Maurice, Tour-Maitresse, 6.
Roussy, Albert, chemin de Roches, 2.
Ruchon, François, rue Lévrier, 3.
Rutishauser, Erwin, boulevard de la Cluse, 40.
Saini, Hugo, La Chaumaine, Petit-Lancy.
Saloz, Charlie, avenue Marc-Monnier, 1.
Saussure, Raymond de, Les Rives de Prangins (Vaud).
Schamès, Léon, rue du Roveray, 3.
Sciclounoff, François, chemin Sautter, 23.
Stephani, Jacques, Montana (Valais).
Sulzer, Robert, chemin des Cottages, 28 bis.
Susz, Bernard, La Rippaz, Coligny.
Szepsenwol, Josel, Ecole de Médecine, Genève.
Tanner, Henri, chemin du Point-du-Jour, Petit-Saconnex.

- MM. Waegeli, Charles, rue de l'Athénée, 31.
Walthard, Karl-M., chemin Krieg, 16.
Walther, Léon, chemin Peschier, 12.
M^{me} Welt, Ida, La Résidence, route de Florissant.
MM. Wyss-Chodat, Fernand, rue de Candolle, 26.
Zbinden, Louis, avenue de la Grenade, 6.

Secrétaire de l'Université :

M. Blanc, Hermann, lic. ès sc. comm., Grand-Lancy.

Caissier-comptable de l'Université :

M. X.

Commis :

- MM. Cosandier, Edmond, rue Lombard, 6.
Michaud, Gustave, rue de la Servette, 36.

Appariteur des Facultés :

M. Brisselet, Paul, boulevard de la Cluse, 40.

Huissier-concierge :

M. J. Gex, rue des Peupliers, 6.

Concierges :

- | | |
|---|---|
| M. Rémy, Edouard, Ecole de Chimie. | M. Chauffat, Pierre, Polyclinique. |
| M ^{me} Becchio, Julie, Ecole de Médecine. | M. Charles Burky, Institut d'Hygiène. |
| M ^{me} Brisselet-Chollet, Hélène, Institut pathologique. | M. Vatré, Simon, Institut de médecine légale. |
| M ^{me} Ludy, Emma, Maternité. | M. Vallier, John, Observatoire. |
| M. Regard, Marin, Clinique infantile. | |
-